

2022 - 2026

STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

A scenic view of the Alps mountains under a clear blue sky. The foreground shows rugged, rocky peaks with patches of green vegetation. In the background, more distant mountain ranges are visible under the same clear blue sky.

Services Ingénierie
et Développement

Économique et Touristique

Jun 2022

REÇU EN PREFECTURE

le 15/12/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20221207-30_07122022

Sommaire



UN PROJET COLLECTIF POUR RÉPONDRE AUX AMBITIONS DU TERRITOIRE

1

- Les objectifs du projet
- Les acteurs du développement économique du territoire
- Une méthodologie collective et participative
- Une gouvernance dynamique

| p. 4



UN DIAGNOSTIC À 6 ENTRÉES:

2

- État des lieux du fonctionnement du développement économique au sein de Provence Alpes Agglomération
- Une photographie du territoire en 10 observations clés
- Des espaces de fonctionnalités
- Un diagnostic de l'économie touristique
- Une entrée par segments de filières
- Observations et leçons tirées de la crise
- Une synthèse AFOM

| p. 9



DES ENJEUX ET AMBITIONS POUR NOTRE TERRITOIRE

3

- Un socle stratégique cohérent
- Des ambitions et partis pris
- Des enjeux transversaux
- Des axes opérationnels

| p. 30



UNE STRATÉGIE OPÉRATIONNELLE ADOSSEÉE À UN PLAN D'ACTION

4

- Axe 1 : Soutenir et renforcer l'attractivité résidentielle du territoire autour d'une économie de services et de bien être
- Axe 2 : Professionnaliser, qualifier et faire monter en gamme les acteurs et offres touristiques du territoire
- Axe 3 : S'appuyer sur les ressources du territoire pour mettre en œuvre la transition écologique
- Axe 4 : Soutenir l'économie productive à travers la montée en qualité de l'accueil et de l'accompagnement des entreprises

| p. 37



ANNEXES

5

- Annexe 1 : Mobilisation des acteurs par étape
- Annexe 2 : Données mobilisées
- Annexe 3 : Fiches opérations

| p. 43

REÇU EN PREFECTURE

le 15/12/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20221207-30_07122022

2

Édito



Provence Alpes agglomération est née de la fusion de 5 communautés de communes pour former une des intercommunalités les plus importantes du département autour de la ville de Digne-les-Bains.

Cette jeune collectivité a intégré dans son fonctionnement l'identité territoriale et les projets des anciennes communautés de communes pour assurer une continuité dans le développement des territoires. Elle atteint aujourd'hui un état de maturité qui lui permet d'envisager son propre futur et particulièrement sa stratégie de développement économique.

Le document que vous allez découvrir est le fruit d'un travail collectif, réalisé avec les collaborateurs de l'agglomération et les élus concernés mais aussi avec les partenaires économiques et institutionnels (chambres consulaires, Agence de développement des Alpes de Haute-Provence, ...).

Cette large concertation a permis de dresser un diagnostic et de valider les axes d'intervention jugés prioritaires, et ce, de manière collégiale. Elle est le reflet de la collaboration concrète de Provence Alpes Agglomération avec le monde économique départemental et régional.

Présentée à l'Etat, cette stratégie constitue notre feuille de route en matière de développement économique pour le mandat qui court jusqu'en 2026. Elle fixe les axes prioritaires d'intervention, les ambitions et les moyens nécessaires pour projeter le développement économique du territoire dans les prochaines décennies.

A l'instar du Schéma régional de Développement Economique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEI), nous avons mis la transition écologique au cœur de notre stratégie économique. Cette notion transversale est présente dans chaque axe et chaque action de notre intervention en matière de développement. Notre trésor est notre patrimoine naturel et nous nous devons de le préserver et de l'utiliser intelligemment pour en faire un levier d'attractivité territoriale.

Renforcer le rôle des villes centres, impulser une nouvelle montée en gamme en matière d'offre touristique, faire de la transition écologique un levier de développement économique et soutenir l'économie productive sont les lignes directrices que nous souhaitons suivre pour la période 2022-2026.

Avec des budgets contraints dus aux différentes crises que nous traversons, nous devrons être innovants pour appréhender les différentes transitions qui sont à l'œuvre (démographique, écologique et numérique) mais aussi pragmatiques pour concrétiser une majorité d'actions sur la période.

Cette stratégie doit permettre de garantir une cohérence d'ensemble entre les différentes compétences et projets portés par l'agglomération et ses partenaires et ainsi positionner l'offre économique de manière visible et attractive. C'est un élément déterminant du projet de territoire porté par Provence Alpes Agglomération.

La stratégie économique s'intègre pleinement aux enjeux d'attractivité de notre territoire en lien avec les équipements structurants portés par notre intercommunalité, avec les solutions proposées par nos structures de la petite enfance, essentielles aux familles et aux actifs, avec l'offre de transport en commun et de mobilité douce, etc. Elle s'inscrit dans la construction à long terme du territoire avec les travaux en cours du Schéma de cohérence territoriale et du Plan local de l'habitat.

Je sais pouvoir compter sur mes vice-présidents en charge des questions économique pour assurer le suivi de cette stratégie et sa mise en œuvre opérationnelle :

- Patrick VIVOS – Vice-président en charge de l'attractivité du territoire et de la stratégie économique
- Bruno ACCIAI – Vice-président en charge de l'agro-alimentaire, de la ruralité et de l'accès aux ressources numériques
- Francis KUHN – conseiller communautaire en charge des grands projets et de la stratégie de pleine santé

Je souhaite que ce document vous permette de vous projeter sur notre territoire, en tant qu'habitant, chef d'entreprise, responsable d'association, porteur de projet, agent de la collectivité ou retraité. ☺

Patricia GRANET-BRUNELLO
Présidente de Provence Alpes Agglomération
Maire de Digne-les-Bains



REÇU EN PREFECTURE

le 15/12/2022

Application agréée E-legalité.com

99_DE-004-200067437-20221207-30_07122022



UN PROJET COLLECTIF POUR RÉPONDRE AUX AMBITIONS DU TERRITOIRE

1

REÇU EN PREFECTURE

le 15/12/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20221207-30_07122022

I LES OBJECTIFS DU PROJET



Des objectifs spécifiques

- Rendre attractif le territoire, en gagnant en crédibilité et cohérence au regard des documents cadres et des partenaires

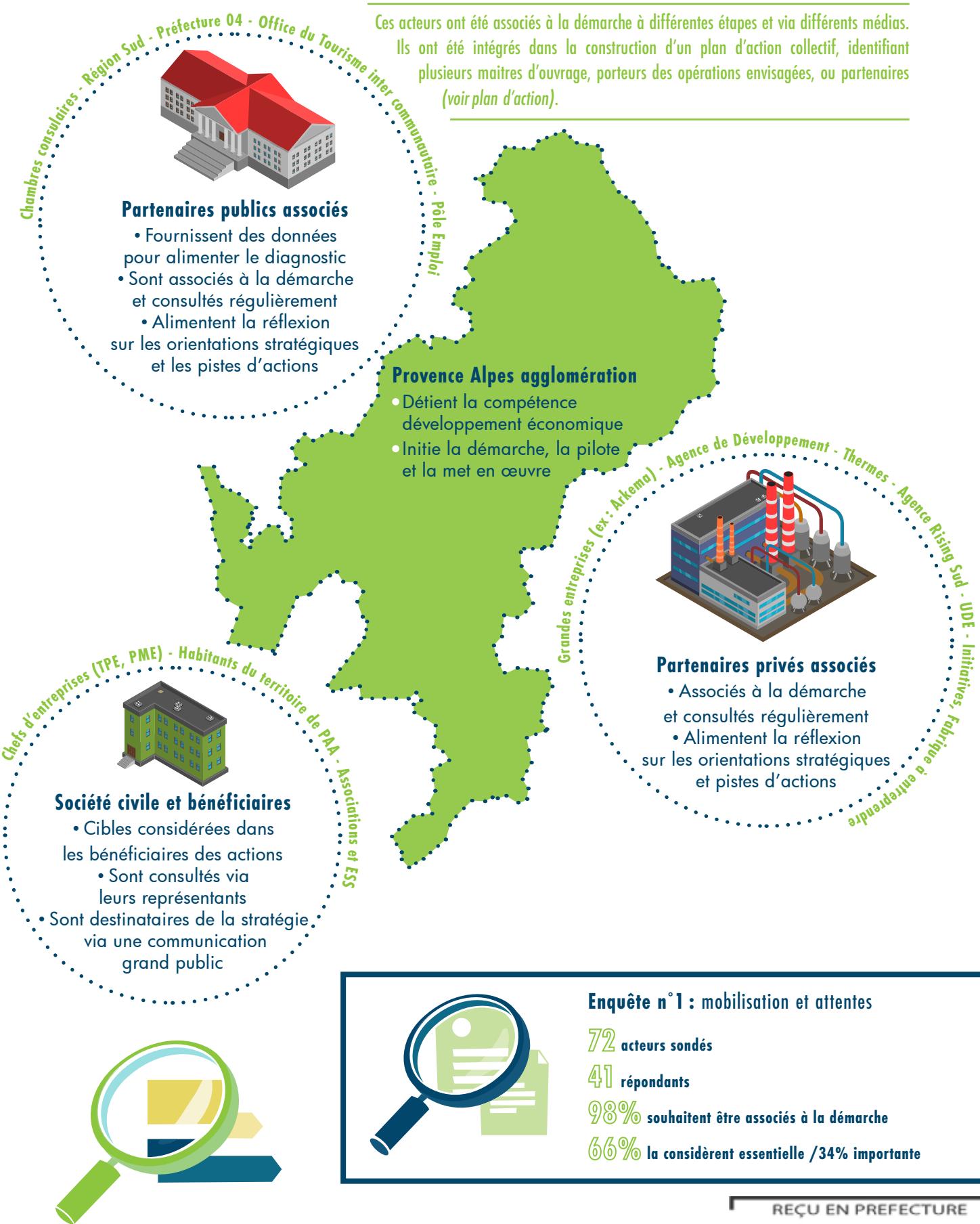
3 OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Permettre à l'ensemble des acteurs économiques locaux du territoire de disposer d'une vision économique prospective et concertée du développement économique
- Etablir un document stratégique de référence au service de la politique de développement économique de Provence Alpes Agglomération, permettant de garantir une cohérence entre les projets du territoire
- Positionner l'offre économique de manière visible en identifiant l'ensemble des potentialités économiques (foncier, filières...) pour une plus grande lisibilité et attractivité du territoire.

- Définir un plan d'actions et des indicateurs qui serviront d'outils pour établir les futures candidatures de PAA et se positionner dans les dispositifs et contrats de développement territoriaux



II LES ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE



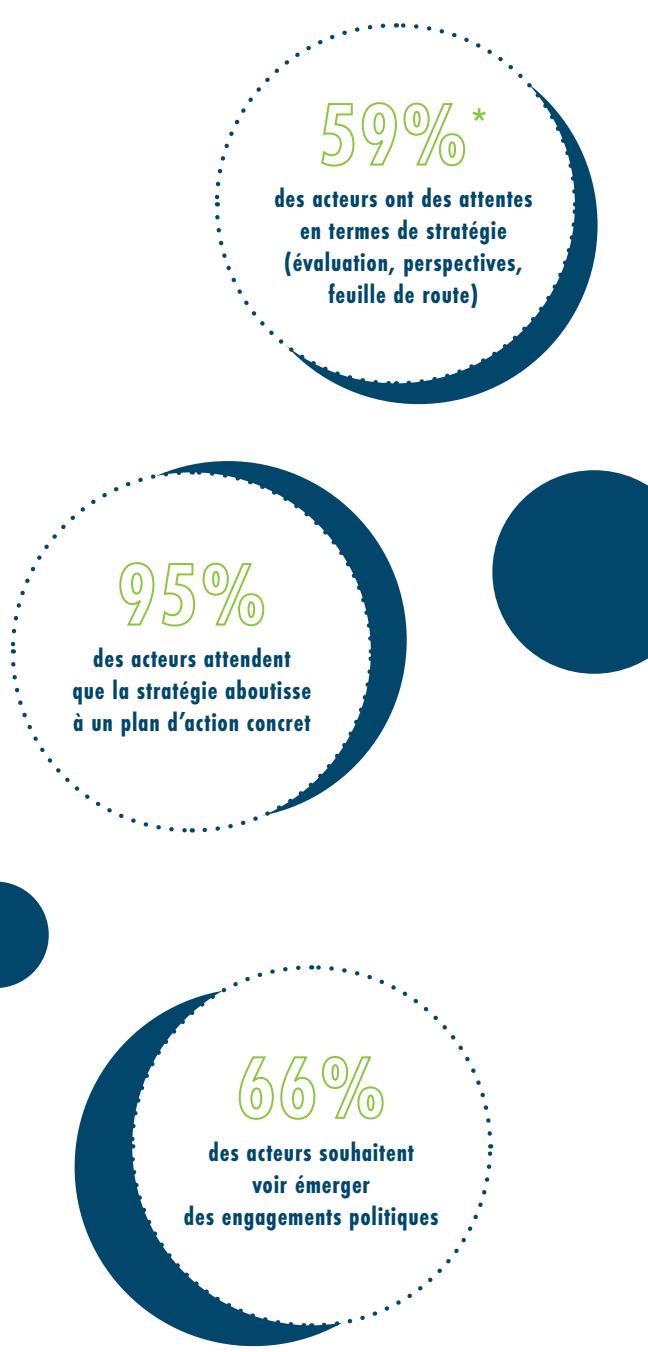
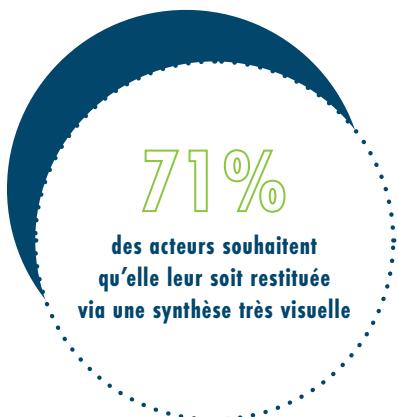
III UNE MÉTHODOLOGIE COLLECTIVE ET PARTICIPATIVE

De la formalisation du besoin à la restitution, une méthodologie collective et participative a été adoptée. Formulée par le responsable du service « Développement économique et touristique » de Provence Alpes Agglomération à l'intention du service ingénierie (en charge de l'évaluation des programmes et des candidatures) pour répondre à ces enjeux, elle a été mise en œuvre en interne, en s'appuyant sur les ressources

bibliographiques et humaines du territoire (Annexes 1 et 2). La formulation du besoin est née de ces / des constats suivants et plus spécifiquement d'une difficulté à se positionner dans le cadre de deux exercices auxquels l'agglomération est soumise : l'évaluation des programmes et dispositifs sur lesquels PAA émerge et la rédaction de candidatures pour les prochaines programmations de fonds européens, contractualisations, etc.

PLUSIEURS CONSTATS

- Absence de document stratégique lié au développement économique permettant planification, prospective et vision projet à moyen, long terme
- Vision statutaire limitée du développement économique, réduit à la gestion de zones d'activités et au soutien aux activités commerciales d'intérêt intercommunautaire
- Manque de coordination entre actions et acteurs liée/s au développement économique du territoire
- Problème de lisibilité lié aux compétences et aux dynamiques d'acteurs entrant en jeu dans le domaine du développement économique sur le territoire
- Positionnement parfois opportuniste sur les contrats et dispositifs financiers des actions de développement économique, lié à une absence de stratégie et de planification
- Nécessité de mieux exploiter nos potentiels de développement importants, qui nécessite/implique un cadrage stratégique.



* déclarations spontanées

REÇU EN PREFECTURE

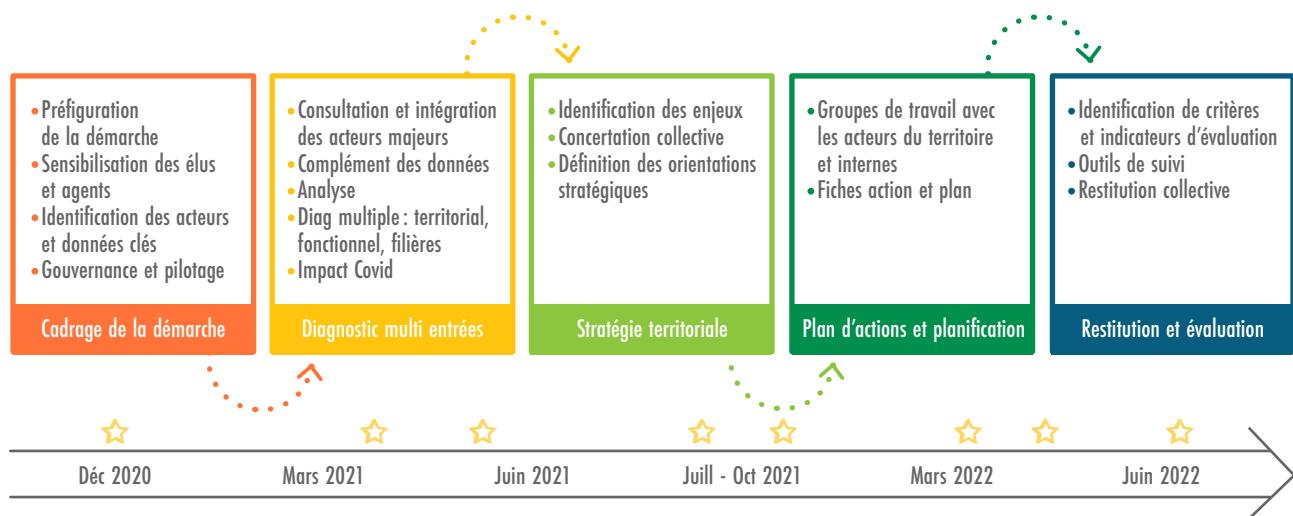
le 15/12/2022

STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20221207-30_07122022

Chaque étape clé se voyait donc validée par une réunion de pilotage, permettant de consolider les éléments produits, d'asseoir la légitimité des instances de décisions et d'encourager la bonne appropriation des enjeux et orientations stratégiques.

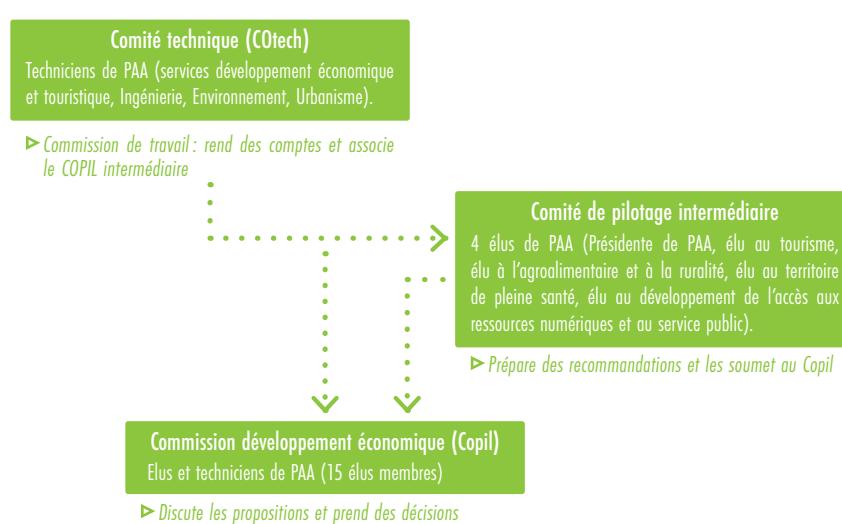


IV UNE GOUVERNANCE DYNAMIQUE



La stratégie de développement économique a donc répondu à un enjeu de mobilisation collective qui a été illustré par la mise en place d'une gouvernance intégrant plusieurs commissions, regroupant élus et techniciens (Voir annexes 1 et 3).

Elle s'est illustrée de la manière suivante :



Synthèse :

- Une stratégie qui doit être lisible, réaliste et opérationnelle
- Une démarche qui doit intégrer et impliquer les acteurs du développement économique
- Un calendrier qui impose une réflexion sur deux temporalités : une stratégie moyen/long terme et un plan d'action court/moyen terme

UN DIAGNOSTIC À 6 ENTRÉES

2

Objectifs:

- Disposer d'un état des lieux du territoire sous l'angle du développement économique
- Mieux connaître les forces, faiblesses, opportunités, menaces du territoire en matière de développement économique
- Intégrer au diagnostic un angle «impact de la crise sanitaire du Covid 19»
- Identifier des enjeux propre à chaque angle du diagnostic

REÇU EN PREFECTURE

le 15/12/2022

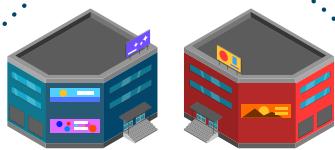
Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20221207-30_07122022

UN ÉTAT DES LIEUX DU FONCTIONNEMENT DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AU SEIN DE PAA

Le fonctionnement actuel de PAA, intégrant en son cœur le développement économique, révèle que la stratégie peut s'appuyer sur un socle d'outils de planification, de contractualisation et d'ambitions territoriales déjà en partie formalisés.

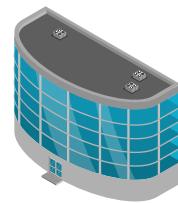
UNE COMPÉTENCE OBLIGATOIRE



- Création, aménagement et gestion des zones d'activités
- politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt intercommunautaire
- promotion du tourisme et création d'OT

Au service de laquelle des moyens sont affectés

UNE ORGANISATION



- Un service développement économique et touristique
- Un pôle opérationnel
- Un service ingénierie
- Une commission développement économique

Qui bénéficie d'outils pour mettre en œuvre ses opérations

UNE PLANIFICATION GLOBALE

- Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) & SRADDET
- Schéma de Cohérence et d'Orientation Territorial
- Stratégie Touristique
- Plan Climat Air Energie Territorial

Mise en œuvre via

DES CONTRATS ET DISPOSITIFS

- Territoire d'Industrie
- Programmes européens: ALCOTRA, LEADER, Espaces Valléens
- Action Cœur de Ville
- Petites Villes de Demain
- Plan Alimentaire Territorial
- Contrat d'Objectifs de Territoire
- Contrat Régional d'Équilibre

- Territorial
- Contrat Départemental de Solidarité Territorial
- Contrat de ruralité, de relance et de Transition Ecologique
- Contrat d'Avenir
- Contrat Stations et Avenir Montagne
- Etc...

Les champs d'intervention de l'agglomération en lien avec le développement économique sont vastes, allant du tourisme, à la transition écologique en passant par

le bien-être et les ZAE. Lorsque l'on recentre ces stratégies autour des thématiques plus directement liées aux développement économique du territoire et surtout de leur mise en

œuvre opérationnelle, on observe une multiplicité de projets en cours ou à venir à venir autour de quelques thématiques prioritaires et enjeux transversaux (voir p. 31-32).



Analyse documentaire

12 contrats et programmes

5 projets similaires (benchmarking)

5 documents de planification (SCOT, SRADDET, SRDEII,etc)

18 études et autres documents

Voir Annexes 2

REÇU EN PREFECTURE

le 15/12/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20221207-30_07122022



ATOUTS

- Un service à part entière, associé à la thématique tourisme
- Des supports stratégiques et des labellisations : Maison Sport Santé, Projet Alimentaire Territorial, Territoire d'Industrie (sites clés en main), ALCOTRA, Fabrique de territoire
- Une stratégie touristique en place
- Une diversité et richesse des sujets traités
- Une pluridisciplinarité des profils des agents
- Un réseau varié de partenaires



FAIBLESSES

- Une absence de document stratégique permettant planification et vision prospective moyen/long terme du développement économique de PAA
- Une vision limitée du développement économique (gestion de ZAE et soutien aux activités commerciales d'intérêt intercommunautaire)
- Des difficultés de positionnement sur les contrats et dispositifs financiers
- Une absence de lisibilité sur les finances propres au service
- Une frontière floue du développement économique avec une entrée sociale à consolider (Action Cœur de Ville, Alcota)
- Une approche filière à redéfinir ou consolider



OPPORTUNITÉS

- Un rôle central, pilote de la stratégie
- Des opportunités stratégiques : période de définition de stratégies (Contrat de relance et de transition écologique, programmes européens, etc) impliquant un positionnement
- Contexte de relance et de transition écologique, soutien aux commerces de proximité et aux acteurs économiques au sens large
- Nombreux dispositifs d'accompagnement pour des études, statistiques, la définition de stratégies, etc
- L'impact du Covid impose une « remise des compteurs à zéro »
- Réelle attente des acteurs du développement économique
- Acteurs et élus mobilisés
- Contexte de lancement de mandatures des partenaires



MENACES

- Une approche de pilotage stratégique par appels à projets et opportunités financières : pose question sur l'existence et la pérennité d'une politique publique
- absence de vision de long terme, de pérennité et durabilité des orientations prises
- La question des finances et des budgets alloués
- Un manque d'appropriation et d'opérationnalité de la stratégie et sa mise en oeuvre

ENJEUX



- Améliorer la gouvernance, la lisibilité et renforcer les liens inter acteurs autour d'enjeux stratégiques issus du diagnostic
- Avoir un rôle de pilote, d'animateur de la stratégie et spécifiquement de certains axes identifiés comme clés pour PAA
- Disposer d'outils de pilotage, d'évaluation et de suivi financier permettant une meilleure lisibilité, appropriation et une plus grande performance des dispositifs et projets.

II UNE PHOTOGRAPHIE DU TERRITOIRE EN 10 OBSERVATIONS CLÉS

Le territoire de Provence Alpes Agglomération est riche et varié, raison pour laquelle le choix est fait de ne se focaliser que sur quelques observations majeures, reflets de cette diversité et des enjeux qui le concernent.

1

UNE POSITION CENTRALE MAIS ENCLAVÉE



► Accessibilité abordée ici comme un socle à la stratégie développement économique, qui doit s'appuyer sur les réalités du territoire afin d'en intégrer les freins et opportunités.

► La question des déplacements est donc au cœur des enjeux économiques et touristiques et des questions de saisonnalité et de fréquentation du territoire

Provence Alpes Agglomération (PAA) est située au cœur du département des Alpes de Haute Provence

- 1574 km² (soit 23% du 04, la plus grande CC de PACA)
- Son territoire s'étend sur l'axe central nord-sud des Alpes-de-Haute-Provence, des limites du département des Hautes-Alpes, au nord, jusqu'à celles du département du Var, au sud
- Porte d'entrée majeures vers les territoires alpins depuis le sud de la France, vers l'UNESCO Géoparc de Haute Provence et le Parc Naturel Régional du Verdon.
- Accessibilité principale A51 depuis l'axe Durancien, le reste du territoire est plus enclavé (réseau de routes secondaires, tertiaires)
- Position géographique, topographie et reliefs en limitent l'accessibilité.
- Distances importantes entre les extrémités des pôles du territoire
- Prépondérance de la voiture individuelle: 81% trajets domicile-travail sont effectués en voiture
- Déplacements principalement intra-communautaires

► Fusion de 5 communautés de communes en 2017: 46 communes, 1/3 de la population du 04 (47 600 hab en 2017)

► Organisation territoriale autour de Digne-les-Bains, préfecture: à 1 h 50 et 140 km Marseille / 1 h 20 et 90 km Gap

2

UNE OFFRE RICHE (SERVICES, COMMERCES, EMPLOIS) MAIS INÉGALÉMENT RÉPARTIE SUR LE TERRITOIRE

La santé

- Tout le territoire de PAA est considéré comme territoire « fragile » en zone d'intervention prioritaire dans le nouveau zonage défini par l'ARS (février 2022): faible effectif de médecins généralistes (inférieur ou égal à 5) et une densité inférieure à la moyenne nationale. Il concerne désormais 15.9% de la population de la région Paca contre 3.8 % dans l'ancien zonage
- Aucun établissement de santé polyvalent répertorié sur PAA / 3 Maison de santé pluri-professionnelles (SNDS 2021)
- Le nombre omnipraticiens diminue depuis 2017 sur PAA (FNPS 2021)
- Plus de 52% des omnipraticiens ont plus de 60ans contre 32% en France (FNPS 2021)
- 21 établissements de santé dans le 04 (publics et privés), soit moins de 6% de l'ensemble des établissements de PACA. La moitié sont concentrés sur PAA (ARS)
- 48% équipements de santé sont localisés à Digne-Les-Bains
- 2,5% des médecins de PACA sont dans le 04, département qui en compte le moins en PACA (ARS 2018)

Les équipements de proximité

- 87% de la population départementale a accès aux équipements « de proximité » (banque, médecin généraliste, boulangerie supérette...) en moins de 8 minutes, 10 points de moins qu'en moyenne régionale
- 80% de la population a accès aux équipements « intermédiaires » (police, supermarché, collège, station-service...) en moins de 16 minutes soit 15 points en dessous de la moyenne régionale.

La formation

- Présence d'une offre complète (maternelle à supérieur > campus connecté): bon maillage pour maternelle et primaire sur l'ensemble du territoire: 44 écoles sur 23 communes
- Enseignement supérieur: 11 équipements supérieurs (lycée, lycée agricole, BTS, etc) principalement autour de Digne-les-Bains et Château-Arnoux-Saint-Auban.
- Dans le 04, seule Digne-les-Bains dispose d'un établissement d'enseignement universitaire (IUT et filières générales), complété par des BTS ou lycées agricoles
- 50% de scolarisation des 16-25 ans dans le 04 (56 % en Région PACA)
- 29% de la population du 04 est non diplômée. Seulement 1/4 de la population dispose d'un diplôme de l'enseignement supérieur.
- 19% des jeunes de 15 à 24 ans sont «non insérés»: ni en emploi ni en études
- Santé, agroalimentaire, social/secteur public, commerce/vente sont les filières de formation principalement sollicitées
- Les études supérieures sont essentiellement tournées vers les écoles et universités d'Aix – Marseille

Les établissements et emplois

- 90% des emplois sont localisés sur 8 communes sur l'axe Bléone/Durance (soit concentrés sur 17% du territoire)
- Digne-les-Bains totalise plus de la moitié des emplois du territoire (52%)
- Château-Arnoux-Saint-Auban regroupe 13% des emplois le long de l'axe durancien
- 5 312 établissements sont recensés sur PAA en 2019: 1/3 sur l'axe Durancien et 1/3 sur Digne-Les-Bains
- 94,5% des établissements de PAA ont leur siège social situé sur le territoire (contre 93,5% au niveau national)

REÇU EN PREFECTURE

le 15/12/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20221207-30_07122022

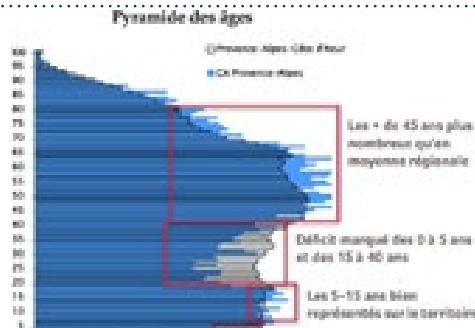
3

UNE DÉMOGRAPHIE MARQUÉE PAR UN VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION*

- 45% de la population est localisée sur 2 communes
- Digne-Les-Bains est considéré dans le SRADDET comme pôle urbain majeur (35% population): 17 240 hab en 2018
- Croissance démographique positive sur PAA entre 1975 et 2012 puis stabilisation voire évolution négative entre 2012 et 2017.
- Impact négatif de la RGPP en 2012 lié au déplacement des services et administration décentralisés vers Aix et Gap
- La population semble de nouveau croître ces dernières années
- Majorité de petits ménages (68% < ou = 2 personnes / 40 % = 1prs)
- Les Alpes de Haute Provence sont particulièrement marquées par le vieillissement de la population: 32% > 60 ans / Sur PAA: 35% > 60 ans
- Augmentation du nombre des > 60ans: 2,7% par an entre 2011-2016
- Indice jeunesse PAA: 0,71, en diminution depuis 2011 (le territoire compte environ 7 personnes de moins de 20 ans pour 10 de 60 ans et plus)

*Indice de vieillissement (nombre de personnes âgées de 65 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans) est supérieur à celui de la région: 113 versus 99,5

- Population de PAA : 47 620 habitants en 2017 (env 1/3 des AHP)
- Densité moyenne : 30 hab/km²
- 36 communes sur 46 <1000 habitants, 3 communes entre 2000 et 6000, seule DLB



► Une transition démographique importante à anticiper

Projections INSEE horizon 2050 :

- Le nb de séniors devrait fortement augmenter: +1,3%/an en moyenne en PACA contre +0,2% actuellement en PACA
- Taux supérieur à la moyenne nationale
- INSEE anticipe également une baisse de

-0,2% en moyenne / an de la population active en PACA

4

UNE ÉCONOMIE PRÉSENTIELLE* ET TERTIAIRE IMPORTANTE

*Economie présentielle renvoie à l'économie de proximité basée sur les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et services visant la satisfaction des populations résidentes ou touristes, présentes sur le territoire (ESS, artisanat, BTP, commerce de détail, éducation, fonctions publiques territoriales, hôtellerie restauration, santé, logement...)

- Les services représentent 52% des établissements du secteur marchand sur PAA en 2020 (58% à l'échelle du 04)
- 60% des emplois salariés du secteur marchand relèvent des services, 19% du commerce
- L'Artisanat représente 29% des établissements (PAA) / 25% (04)
- Tertiarisation de l'économie locale, confirmée par la part importante d'employés (1/3 des actifs de 15-64ans)
- Poids double du secteur social/Santé/enseignement sur PAA par rapport au national: c'est une spécificité importante
- 5312 établissements recensés sur PAA en 2019
- 75% relèvent du tertiaire soit 85% des salariés
- 10,9 établissements pour 100 habitants, (moyenne départementale: 13,2 établissements pour 100 habitants)
- La sphère présentielle représente 86% des effectifs salariés de PAA et 89% des établissements du territoire
- L'administration publique représente seulement 16% des établissements mais plus de la moitié des emplois, principalement localisés à Digne-Les-Bains.

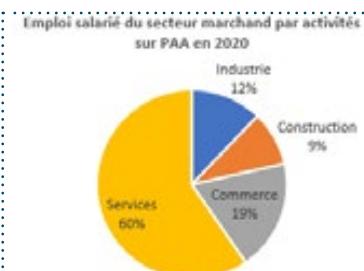
Une tendance à la tertiarisation de l'économie qui se confirme

- Les créations d'établissements en 2018 confirment la tertiarisation de l'économie puisque 3/4 des établissements créés en 2018 relèvent du secteur tertiaire
- La majorité des 58 entreprises créées en 2020 selon la Banque de France relèvent du commerce, de l'hébergement & restauration et d'autres activités de services

5 UN MARCHÉ DE L'EMPLOI DIVERSIFIÉ MAIS FRAGILE ET PEU STRUCTURANT

- En 2017: 17 459 emplois sur PAA, soit 1/3 des emplois du département. PAA est le 2^e pourvoyeur d'emploi du 04
- Une offre d'emploi diversifiée mais fragile et inégalement répartie: 90% des emplois sont localisés sur 8 communes sur 17% territoire (Bléone/Durance)
- Les catégories socio professionnelles majoritaires dans la population active du territoire sont les ouvriers, employés et professions intermédiaires (environ 80% des actifs)
- 75,2% des entreprises en 2021 sont des micro entreprises, soit < 10 salariés, seuls 4% ont > 50 salariés
- C'est le secteur public qui concentre les plus grands effectifs (Conseil départemental et Hôpital entre 1 000 et 1 500 salariés chacun) et qui recrute le plus sur le territoire, et particulièrement l'enseignement, la santé et l'hébergement social.
- La dynamique de création d'entreprise observée sur PAA ne s'accompagne pas d'une dynamique de création d'emplois (Banque de France)

Suite page 14.



Et les grandes entreprises ?

- Seulement 0,1% des entreprises du territoire sont des grandes entreprises (>250 salariés)
- 135 entreprises au chiffre d'affaires > 750 000 € (2019) représentent 20-25% des emplois et de la valeur ajoutée créée sur le territoire

REÇU EN PREFECTURE

le 15/12/2022

Application agréée E-legalite.com

STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

99_DE-004-200067437-20221207-30_07122022

- 12% des emplois salariés du secteur marchand relèvent de l'industrie
- Le taux de chômage sur PAA en 2017 est de 14,3%
- Le taux de chômage sur la zone de Digne-Les-Bains* est de 9,9% en 2020 et 9,1% en 2021. Il est de 10,4% à l'échelle du département fin 2020.
- Après une augmentation du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A entre 2019 et 2020 (+12,5% en un an), cette part diminue depuis le début 2021 (-16,7% en un an)
- 38,7% de difficultés à recruter sur l'ensemble des 8 760 projets de recrutement dans le 04 en 2021 (PE)

Les activités prépondérantes dans l'emploi salarié sur PAA (2020)

- ▷ Santé humaine, action sociale: 22 %
- ▷ Commerce, réparation auto: 19 %
- ▷ Industrie manufacturière: 11 %
- ▷ Construction: 9 %
- ▷ Activités de services administratif: 8 %
- ▷ Hébergement, restauration: 6 %
- ▷ Transports et entreposage: 6 %

7 activités représentent plus de 81% de l'ensemble des emplois salariés de PAA

*Au sens de Pôle Emploi, la zone de Digne-Les-Bains comprend 77 communes de plus que le territoire de PAA, dont Sisteron, ce qui introduit un biais dans cette analyse.

6

DES CENTRES URBAINS À REDYNAMISER

Château-Arnoux-Saint-Auban

- Fonctions de centralité essentielle et structurante au sens du SRADDET ▷ *Enjeux: Développement économique par la diversification du tissu économique local / Aménagement de l'espace public*
- Démographie: 5^e ville du 04 (5229 hab- 2018), population vieillissante ▷ *Enjeux: Maintien et développement des services publics et des équipements*
- Habitat majoritairement individuel et ancien, part forte de résidences principales ▷ *Enjeu: augmenter et diversifier l'offre de logements, , favoriser la rénovation énergétique et l'adaptation à la perte d'autonomie des logements existants*
- Zone artisanale, culturelle et commerciale (plateau Lauzière) ▷ *Enjeux: requalification urbaine et amélioration paysagère/ valorisation du patrimoine dans une visée de développement touristique*
- ESS importante à maintenir
- Désindustrialisation et signes de fragilités, renforcés par crise sanitaire et économique

Seyne-Les-Alpes

- Petite ville-centre pour l'ensemble de la Vallée de la Blanche, rayonnement jusqu'à la vallée du Verdon et Ubaye = bassin de population d'environ 3500 hab ▷ *Enjeux: Pérennisation et développement de l'offre de services*
- Accessibilité limitée, topographie, rotation bus et superficie de la commune (80km²) avec un grand nombre de petits hameaux dispersés ▷ *Enjeux: Réorganisation des flux, renforcement des pôles structurants et développement des mobilités douces*
- Démographie: population vieillissante, baisse constante des effectifs des écoles et collège.
- 62,5% des logements sont des résidences secondaires / zone de villégiature. Vétusté et vacance du parc en centre ancien. ▷ *Enjeux: Revitalisation du centre-ancien commercial et résidentiel*
- Place importante du tourisme (APN, stations, classes vertes)
- Une économie qui a souffert de la désindustrialisation, une ESS importante, un tissu commercial actif dense et diversifié ▷ *Enjeu: renforcer la visibilité des commerces, diversifier l'économie avec le développement du tourisme, reconvertis les friches industrielles*

Digne-Les-Bains

- Forte densité commerciale: 2 359m²/1000 hab contre 957m²/1000 hab en France
- Revitalisation progressive du centre ville ces dernières années: 27% taux de vacance commerciale en 2016, 14% en 2021 (PAA)
- Néanmoins persiste une offre commerciale en partie dégradée (peu d'enseignes nationales, valeurs locatives et taxe foncière élevées pour qualité immobilier commercial médiocre, etc) ▷ *poursuite des efforts de modernisation et d'accompagnement nécessaire*.
- 258 boutiques dont 153 en Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV)
- 95 cellules vacantes dont 82 en QPV (pic entre 2014 et 2018) puis diminution depuis 2018: 49 cellules vacantes en 2021
- Caractéristiques habitat situé en QPV: petits logements, habitants en majorité sans activités et à faibles revenus*
- *Enjeux Contrat de Ville* : Améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers ; Réduire les écarts de développement entre les quartiers prioritaires et les autres territoires; Favoriser l'implantation et le maintien en centre ville d'une activité économique, sociale, culturelle pour préserver l'attractivité de la ville.
- Action Coeur de Ville: soutenir le dynamisme commercial**, connecter le cœur de ville aux sites et équipements stratégiques, attractivité résidentielle et cadre de vie ('révitaliser l'espace commercial (pépinière commerciale, foncière, événementiel)

*Avec 18,7% à Digne-les-Bains, la commune présente une part d'allocataires dont les prestations sont égales à 100 % des ressources supérieure à celle de la région (16,8%). / De nombreuses personnes couvertes par le RSA socle dans cette même commune : 10,9% (PACA : 6,8%).

**La stratégie développement économique adopte le parti pris suivant: le développement économique du territoire de PAA doit passer par la revitalisation et le soutien à l'attractivité résidentielle des centres urbains, pôles structurants de l'agglomération

Petites Villes de Demain: communes de < 20 000 hab présentant des signes de fragilités, ayant un besoin de conforter leur statut de villes dynamiques et respectueuses de l'environnement.

▷ *Enjeux* définis par la Région (SRADDET): attractivité, résilience, solidarité



7

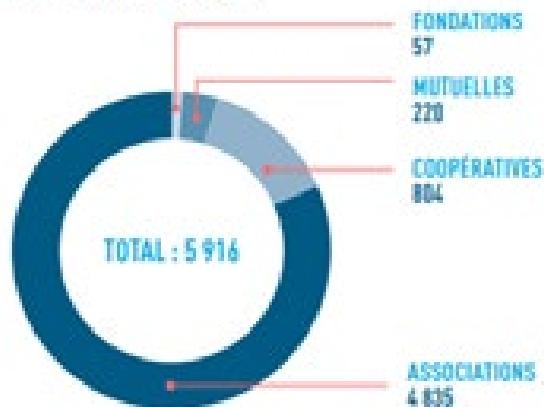
UNE ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DYNAMIQUE*

*Il s'agit de l'ensemble de structures qui cherchent à concilier utilité sociale, performance économique et gouvernance démocratique, avec pour ambition de créer des emplois et de développer une plus grande cohésion sociale autour de 4 principes (utilité sociale, modèle éco viable, gouvernance démocratique, lucrativité limitée ou à finalité sociale).

- Emploi globalement stable entre 2011 et 2019 : solidité de l'ESS dans le département des Alpes de Haute Provence.
- l'ESS représente entre 12 et 13% de l'emploi dans les AHP, taux le plus important sur l'ensemble de la région PACA (Cress)
- Quasi exclusivement des PME
- 1 salarié du privé sur 6 travaille dans le monde associatif
- L'action sociale est le principal secteur d'activité représenté : emploie la moitié des salariés ESS du 04 dans nombreux services
- Près de 6000 emplois en 2016 dans les AHP (1/5) / 2 476 sur PAA (29% de l'emploi privé)
- 940 employeurs dans le 04 / 294 sur PAA
- Croissance de l'emploi ESS entre 2018 et 2019 (+0,4 %)
- Structures ESS surtout dédiées aux activités culturelles, artistiques, sportives et de loisirs

► Le pilier «développement économique» du Contrat de Ville: Soutenir les initiatives de mise en réseau des acteurs économiques intégrant les acteurs de l'ESS

Nombre de salariés



Part de l'ESS sur le territoire 13,2%

Part de l'ESS dans le privé sur le territoire 19,3%

8

UNE PROBLÉMATIQUE FONCIÈRE DANS LES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

- Localisation principale sur l'axe Durance (9 ZAE) et Bléone/autour de Digne-Les-Bains (6 ZAE)
- 12 sur 16 sont des compétences intercommunales
- 5 ZAE ont une dominante construction (env 43 ha)
- 5 ZAE ont une dominante industrie (env 200 ha)
- Les autres sont mixtes à dominantes commerce, services ou artisanat
- Environ 340ha de superficie des ZAE au total sur PAA
- Seulement 50 ha de foncier disponible (exclusivement sur la Cassine) en 2021 / absence de foncier disponible sur la majorité des ZAE
- 369 entreprises concernées
- 2610 emplois, dont 58% relevant de la sphère présentielle / 42% de la sphère productive



► Enjeu d'articulation entre faible densité de foncier disponible, protections environnementale et développement économique: la requalification des ZAE

9

DES ESPACES NATURELS RICHES ET PROTÉGÉS

- 51,5% de la surface de PAA = espaces naturels riches en biodiversité (protégés ou reconnus)
- 98% des communes sont concernées par au moins l'un de ces espaces
- Périphérie sous protection réglementaire ou contractuelle: 22 Espaces Naturels Sensibles / 8 sites NATURA 2000 / 4 Arrêtés de Biotope et de nombreuses zones humides
- Plus de 40 ZNIEFF géologiques, de type 1 ou de type 2
- Une grande diversité paysagère et géologique
- PAA est signataire d'une charte Forestière du territoire «Ubaye-Pays de Seyne»
- PAA est porteur d'un Plan Climat Air Energie Territorial (2019)
- PAA intègre la forêt et le bois dans ses politiques d'aménagement



- PAA a la compétence GEMAPI et eau/assainissement > implique une gestion des réseaux aquatique et préservation des continuité écologiques, de la qualité de l'eau
- PAA est bénéficiaire du label UNESCO pour le Géoparc de Haute Provence

4 espaces distincts avec des enjeux de préservation propres

- Un secteur montagnard géographiquement isolé
- La vallée de la Durance
- Une zone centrale autour de Digne et de la vallée de la Bléone
- Une zone au sud de la Vallée de l'Asse, en lisière du plateau de Valensole et tournée vers le Verdon

REÇU EN PREFECTURE

le 15/12/2022

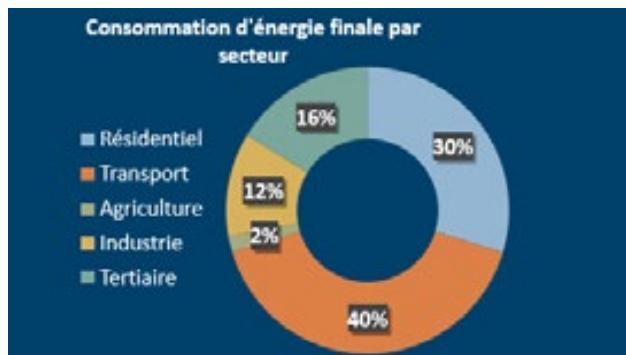
Application agréée E-legalite.com

STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

99_DE-004-200067437-20221207-30_07122022

- Potentiels biomasse et solaire thermique importants sur le département des Alpes de Haute Provence.
 - 1^{er} département producteur de bois en Région Sud PACA, 3^{ème} rang des départements en termes de surface forestière (61% du 04 = surface forestière)
 - Volumes de bois importants et essences recherchées mais sous-exploitation (contraintes topographiques fortes, accessibilité limitée, foncier privé important et très morcelé, etc)
 - Premier département de la Région PACA pour les installations photovoltaïques raccordées au réseau de transport et de distribution d'électricité = 04 précurseur dans le développement de cette énergie.
- 22 000 panneaux solaires sur Arkema – Corsica Sole (production de 19 GWh/an = Conso de 3500 foyer/an)
- PAA produit seulement 11 % de son potentiel solaire net (ORECA 2018)
- Les secteurs de l'énergie, de l'eau et des déchets représentent 19,9% des emplois industriels dans les Alpes de Haute Provence contre 18 % au niveau régional et 11,2 % au niveau national.
 - Territoire très dépendant des produits d'énergie fossiles (carburants, fioul et Gaz naturel), qui représentent plus de 59 % de l'énergie consommée.

- La consommation d'énergie (23,5 MWh/hab) est à peine plus faible que la moyenne départementale (26 MWh/hab) et que la moyenne régionale (27,6 MWh/hab).
- Les principales sources de consommation d'énergie finale: les secteurs du transport (40%) et du résidentiel (30%).
- Ces secteurs sont également les plus émetteurs de gaz à effet de serre: 43% pour le secteur du transport et 25 % pour le secteur résidentiel.
- Les émissions sur PAA (= 5,9 tCO2e/hab) sont plus faibles que la moyenne départementale (7,3 tCO2e/hab) ou que la moyenne régionale (8,5 tCO2e/hab).



III DES ESPACES DE FONCTIONNALITÉS

On parle ici d'espaces marqués par des constructions, patrimoines et histoires distincts, qui reflètent une certaine cohérence territoriale mais surtout une réelle spécialisation. Des éco systèmes qui ont leur propre fonctionnement. Digne les bains, centre urbain majeur est identifié au titre du SRADDET comme centre urbain régional, ayant un rôle structurant pour l'ensemble du territoire. Château-Arnoux-Saint-Auban comme centre urbain secondaire, centre local de proximité ayant un rôle d'appui au développement économique régional.

Des centre de proximité sont localisés le long de l'axe durancien; Seyne est identifié comme un pôle d'équilibre essentiel au nord de l'agglomération et Moustiers Ste Marie comme une commune touristiques aux enjeux spécifiques en matière de structuration et de gestion de l'activité touristique à concilier avec le respect de l'environnement riche dans lequel elle s'inscrit. On observe donc plusieurs polarités, avec un enjeu d'équilibrage en termes de flux, d'organisation des mobilités, de positionnement des services etc...

SERVICES ET THERMALISME

FOCUS SUR DIGNE-LES-BAINS

- 17 404 hab en 2019 (1/3 pop PAA)
- 51% des emplois et la majorité des équipements
- 1/3 de la population > 60 ans
- Population en baisse (-0,5%/an) entre 2012 et 2017 puis hausse depuis 2017

- Ville préfecture, centre urbain majeur
- Pôle de services: concentration des équipements de PAA
- 9,6% de chômeurs en 2017
- Faible topographie comparativement au

reste du territoire

- Digne polarise 55 % des déplacements professionnels de PAA
- Pôle commercial : 152 commerces (50% de PAA) dont 9 de gamme supérieure, moins que Manosque ou Sisteron en nombre de commerce/hab
- Un taux de vacance commerciale en baisse depuis 2018, principalement localisé en QPV
- 70% sont des ménages de 1 ou 2 personnes – population peu familiale
- En 2016, 18 % de la population digne vit sous le seuil de pauvreté,

soit avec moins de 1 028 €/mois pour une personne seule (contre 16,4 % dans le 04 et 15 % en France)

- Digne-les-Bains concentre 47 % des effectifs salariés de PAA et 35 % des établissements (1510 env)
- 13 % des logements de Digne-Les-Bains sont vacants en 2017
- Présence d'une station thermale
- Draine une population de touristes et curistes autour du bien être (voir diagnostic Pleine Santé)
- Implantation du Musée Promenade
- Développement des circuits courts



ENJEUX



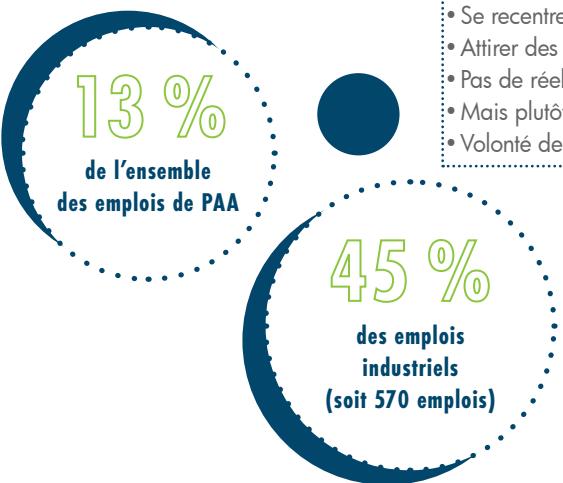
- Revitalisation du centre ville
- Maintien du rôle de pôle structurant : soutien aux services, équipements, à l'ESS et à la culture
- Animation d'une stratégie bien être -thermalisme
- Conforter l'attractivité de la ville Préfecture et soutenir la qualité résidentielle, au service du développement territorial global

UN VIVIER INDUSTRIEL

☞ FOCUS SUR LE VAL DE DURANCE

- Croissance démographique positive
- Porte d'entrée du territoire en termes d'accessibilité (A51)
- Concentre 60 % des ZAE du territoire
- 66 % des emplois industriel autour de 5 communes

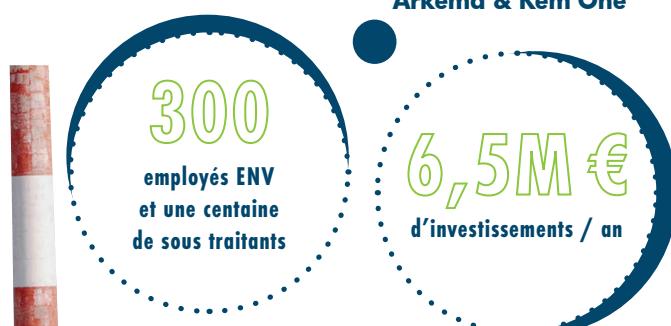
Château-Arnoux-Saint-Auban



Impact covid et transitions chez Arkema

- Changement de culture: volonté de se recentrer sur les chaînes de production amont / aval >> plus grande indépendance de production à l'échelle continentale
- Se recentrer sur les produits verts, bio sourcés
- Attirer des talents et métiers orientés vers la transition écologique
- Pas de réelle filière: une usine mono produit, autour d'une matière première.
- Mais plutôt une approche par synergie produits et synergie métiers.
- Volonté de travailler sur une image qualitative et plus « verte »

Arkema & Kem One



ENJEUX



- Conforter les dynamiques économiques et résidentielles de la ville de Château-Arnoux-Saint-Auban
- Pérenniser le rôle des centres de proximité de l'axe Durancien (Les Mées, Malijai et Peyruis)
- Soutenir les activités industrielles et promouvoir l'attractivité territoriale du Val de Durance, notamment au travers du dispositif Territoire d'Industrie / attirer de nouveaux industriels sur le site d'Arkema
- Renforcer les attractivités résidentielles pour attirer une main d'œuvre qualifiée, jeune et stable

REÇU EN PREFECTURE

le 15/12/2022

Application agréée E-legalite.com

STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

99_DE-004-200067437-20221207-30_07122022

LA PORTE SUD DU TOURISME

☞ FOCUS SUR LE VERDON

- 3 communes : Moustiers Sainte Marie, St Jurs, Ste Croix du Verdon
- 135,5km² (0,1 % de PAA)
- 966 habitants en 2017 (2 % de PAA)
- 61% de la population > 45 ans / 36 % > 60 ans

- Sud du territoire, tourné vers les Préalpes du Sud
- Accessibilité avec Digne-Les-Bains moyenne
- Espaces porteurs d'un patrimoine naturel, rural et culturel qui offre des atouts permettant de conforter une économie présente et touristique
- 253 hébergements déclarés, soit près de 30% de l'ensemble des hébergements déclarés sur PAA
- 121 500€ environ de taxe de séjour en 2019, soit 32% de l'ensemble de PAA
- 2,8% des emplois de PAA (forte part saisonniers): 81% des emplois relèvent du tertiaire
- 56% des créations d'établissements en 2020: commerce, transports,

hébergement, restauration

- La Charte du Parc naturel régional (PNR) du Verdon de 2008 concerne les communes adhérentes de Majastres, Moustiers-Sainte Marie, Sainte-Croix-du-Verdon et Saint-Jurs. La future Charte (2023) intégrera également Estoublon
- Structure des ménages: 70% d'1 ou 2 personnes
- 43% des logements sont des résidences secondaires
- Prix médians du marché de l'immobilier sont élevés
- 23 commerces disponibles / 72 équipements de proximité (4,6% de l'ensemble de PAA)



ENJEUX



- S'inscrire dans des logiques de coopération avec territoires voisins et en lien avec la «smart destination» Verdon
- Conforter les liens économiques avec Digne-Les-Bains
- Participer au rééquilibrage des flux et à la diversification touristique
- Structurer et faire monter en gamme l'offre d'hébergement

UNE ÉCONOMIE DE MONTAGNE

☞ FOCUS SUR LA VALLÉE DE LA BLANCHE

- Concentration de 15% des hébergements touristiques marchands du territoire (24% de la capacité totale)
- 20% de la taxe de séjour collectée en 2019
- 3 stations de ski et un domaine de ski nordique

- Vallée tournée au Nord vers Gap, Embrun et Barcelonnette
- La proximité immédiate du Lac de Serre-Ponçon participe aux échanges et à l'attractivité, notamment touristique avec les territoires voisins
- Patrimoine naturel remarquable: Espace Naturel Sensible à Montclar /espaces inscrits dans un site Natura 2000 /zones d'inventaires (ZNIEFF) de type I et II /trame bleue identifiée en tant que zone humide prioritaire
- Le patrimoine bâti est reconnu au travers de 6 Monuments Historiques et par un périmètre de protection: le site inscrit du « Plateau de Dormillouse »
- De grands espaces disponibles pour les activités d'élevage et agricoles
- Economie essentiellement orientée vers

le tourisme de montagne et de pleine nature, mais également activités agricole, sylvicole et d'élevage.

- Forte proportion de résidences secondaires (65% à Montclar et Selonnet – 50% à Seyne)
- Problématique des lits froids en stations importante

- Filière spécifique d'internat au collège de Seyne
- Seyne est un pôle de services intermédiaire, avec 14 équipements (collège, santé, supermarché, piscine)
- Montclar et Selonnet ont un rôle de communes relais



ENJEUX



- Accompagner l'adaptation aux changements climatiques, notamment par la diversification de l'offre touristique
- Participer au rééquilibrage territorial et à la gestion de flux
- S'inscrire dans des logiques de coopération avec l'Ubaye et faire rayonner la marque «Pure Alpes»
- Structurer et faire monter en gamme l'offre d'hébergement

REÇU EN PREFECTURE

le 15/12/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20221207-30_07122022

IV UN DIAGNOSTIC DE L'ÉCONOMIE TOURISTIQUE

Un diagnostic en 5 constats, qui s'appuie sur la stratégie touristique en se focalisant sur des aspects plus spécifiquement liés au développement économique : montée en gamme de l'offre, marketing territorial, notamment.

1

3 ESPACES TOURISTIQUES AUX CARACTÉRISTIQUES PARTICULIÈRES

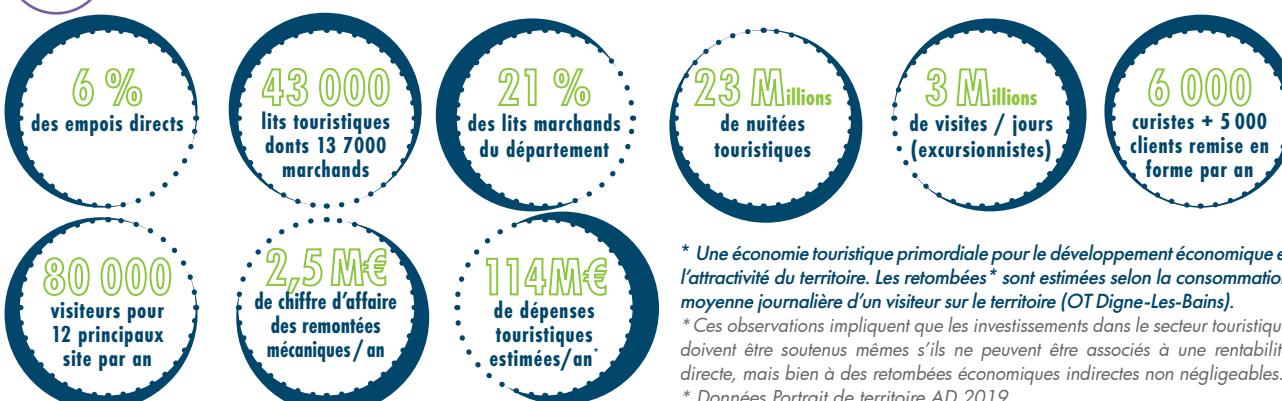
- Un tourisme alpin significatif situé au nord du territoire caractérisé par un nombre important de résidences secondaires (studios en station de ski)
- Un tourisme provençal important situé au sud du territoire (plateau de Valensole et gorges du Verdon) caractérisé par la présence de nombreux campings sur la commune de Moustiers-Sainte-Marie
- Un tourisme autour de Digne-les-Bains et de la Moyenne Durance porté les activités de pleine nature (forte capacités hébergements touristiques, campings) et le thermalisme

► Une économie touristique majoritairement localisée au nord et au sud du territoire, qui impose de penser la diversification pour rééquilibrer les flux et les fréquentations fortement marquées par les saisonnalités



2

UN SECTEUR D'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE



REÇU EN PREFECTURE

le 15/12/2022

Application agréée E-legalite.com

STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

99_DE-004-200067437-20221207-30_07122022

3

LA TAXE DE SÉJOUR, UN INDICATEUR POUR QUALIFER LES HÉBERGEMENTS ET HÉBERGEURS

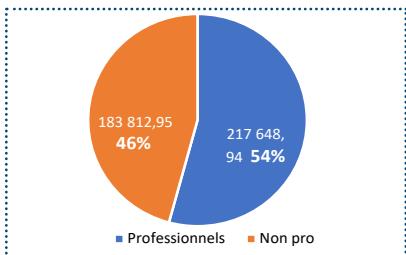
PAA collecte la taxe de séjour qui lui permet de financer une partie des dépenses de fonctionnement en matière de tourisme. Produit cumulé généré depuis 2017 :

295 476 €	450 000 €	401 078 €
en 2017 (ex CC)	en 2019	en 2020 (Covid)

- 31% des opérateurs ont recours à l'usage des plateformes numériques
- 25% de la taxe provient des campings ou terrains de caravanes

- 24% de la taxe provient des hôtels de tourisme
- Plus d'un tiers des hébergements de PAA sont non classés ou en attente

Un poids non négligeable des opérateurs privés non professionnels



- 46% des opérateurs sont des particuliers, a priori non professionnels du tourisme (activité complémentaire, absence de formation, etc)
- 73% des particuliers non professionnels ont recours à des plateformes numériques

► Enjeu: accompagner, former, faire monter en compétence ces acteurs qui jouent un rôle d'ambassadeurs en lien avec la notoriété et la promotion du territoire

◀ Répartition de la taxe de séjour perçues en fonction des hébergeurs

4

UNE STRATÉGIE TOURISTIQUE EN 3 AXES

• Axe A : « Viser ensemble l'excellence »

Organisation, animation, mise en réseau, professionnalisation, qualification

► optimiser l'organisation touristique autour des services de PAA et de l'Office de Tourisme, de leurs partenaires institutionnels et des acteurs du tourisme.

► qualifier et labelliser l'offre touristique
► renforcer les systèmes d'observation

• Axe B : « Faire vivre les destinations et les contenus de l'offre du territoire »

Communication et marketing

► communication interne: autour des actions du plan d'actions pluriannuel de la stratégie touristique

► communication externe: production et diffusion pour renforcer la notoriété, l'attractivité et la fréquentation de la destination et faire monter en gamme l'expérience touristique proposée aux visiteurs

• Axe C : « Structurer et mettre en place une offre d'exception »

Développement, aménagement, équipements

► développer 4 filières d'excellence

► soutenir le développement et la qualification des hébergements

► mener une politique d'aménagement, de gestion et de valorisation des sites et équipements majeurs du territoire

5

3 MARQUES ET 4 FILIÈRES TOURISTIQUES PRIORITAIRES

Trois destinations identifiées au travers d'une stratégie marketing de marques:

- Haute Provence
- Pure Alpes
- Verdon



La stratégie vise à développer prioritairement 4 filières d'excellence :

- Tourisme de "pleine santé", incluant le thermalisme, le bien-être et la remise en forme.
- Écotourisme, dont le géotourisme et l'UNESCO Géoparc de Haute Provence.
- Montagne, itinérance et activités de pleine nature.
- Art et culture

ENJEUX



- Faire monter en gamme l'offre touristique et structurer une offre d'hébergement (notamment collective)
- Professionnaliser les acteurs économiques liés au secteur touristique
- Développer un marketing territorial autour d'une offre touristique originale, packagée, expérientielle, de parcours et Positionner le client au cœur d'équipements adaptables, offres modulables, expériences « à la carte »
- Développer une offre touristique en lien avec les orientations du PAT: circuits courts, alimentation, qualité et cadre de vie
- Développer un tourisme de groupes (colonies, centres de vacances, équipements sportifs collectifs) pour favoriser le tourisme toutes saisons et une offre en hébergements et services appropriés

REÇU EN PREFECTURE

le 15/12/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20221207-30_07122022

V UNE ENTRÉE PAR SEGMENTS DE FILIÈRES

Sortir d'une logique classique de «filières traditionnelles»

- La Région Sud parle d'Opérations d'intérêt régional et en identifie 8 au cœur de son SRDEII:
 - Fondées sur une filière ou segment stratégique, elles impliquent des projets structurants ancrés sur le territoire
 - > Des projets qui concentrent des investissements publics/privés en matière de développement économique et d'aménagement territorial
 - Elles sont conçues pour être des accélérateurs de développement sur des domaines prioritaires (filières stratégiques ou segments)
 - PAA peut ainsi adopter des Opérations d'intérêt Inter-communal autour de segments de filières spécifiques
 - Dans l'élaboration de son plan d'action, ce critère sera déterminant

EN QUELQUES CHIFFRES



Au-delà des 4 filières d'excellence identifiées comme cœur de stratégie touristique, Provence Alpes Agglomération peut adopter une approche «filières» pour cibler ce qui s'apparenterait plus précisément à des «segments de filières» caractéristiques de son territoire.* On renvoie ici à une forme de «coloration» propre au territoire, autour de laquelle s'articuleront les orientations stratégiques pour son développement économique.

*La filière désigne couramment l'ensemble des activités complémentaires qui concourent, d'amont en aval, à la réalisation d'un produit fini (INSEE). On parle ici davantage de «segments de filières»

1

AGRICULTURE & ALIMENTATION

- Un territoire riche en termes d'élevage, d'exploitations agricoles et de certifications
- PAA est signataire d'un Projet Alimentaire Territorial
 - Productions animales historiquement inscrites dans l'ADN du territoire: prédominance d'un secteur d'élevage ovin et bovin viande
 - Productions végétales diversifiées mais peu structurées sur le territoire, ou principalement dédiées à l'exportation
 - Près de 300 exploitations agricoles en bio, sur une surface certifiée de 15 000 ha
 - En moyenne, 10 installations par an depuis 10 ans, principalement sur les territoires de la Blanche et de la Bléone
 - Produits à fort enracinement local: 4 AOC, 5 IGP
 - Deux espaces se distinguent avec une part d'emplois agricoles supérieure à 25%: > Les communes rurales situées au nord de Digne-les-Bains et au Sud de Seyne-les-Alpes
 - > Les communes en limite sud-ouest du SCoT sont intégrées dans la dynamique agricole du plateau de Valensole

Des atouts précieux :

- Bonnes conditions pédoclimatiques (climats, reliefs, qualité des sols)
- Présence d'un lycée agricole et de deux abattoirs
- Une image positive de l'agriculture, avec un vrai enracinement local.



ENJEUX



Les orientations issues du Plan Alimentaire Territorial (PAT)

- Développer un tissu agricole diversifié et dynamique en lien avec les objectifs du PAT
- Pérenniser et développer la filière viande locale, pour mieux correspondre à la consommation du territoire et développer la consommation de viande locale
- Répondre aux enjeux environnementaux pour renforcer l'agriculture du territoire
- Structurer les filières végétales sur le territoire

- Améliorer l'accessibilité des produits locaux et de qualité à tous les habitants, y compris aux populations fragiles
- S'intégrer dans la stratégie pleine santé du territoire et faire monter en gamme les restaurateurs
- Appuyer le développement d'un approvisionnement local et de qualité pour la restauration collective du territoire
- Informer, sensibiliser, communiquer autour de l'offre en produits locaux, autour de l'alimentation durable

REÇU EN PREFECTURE

le 15/12/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20221207-30_07122022

2

ENERGIES RENOUVELABLES

- Des conditions climatiques favorables
- Un territoire disposant d'un fort potentiel pour l'énergie hydraulique, le bois énergie et le solaire
- PAA porteur d'un Plan Climat Air Energie Territorial et signataire d'un Contrat d'Objectif Territorial

Solaire

- Premier département de la Région PACA pour les installations photovoltaïques (PV) raccordées au réseau de transport et de distribution d'électricité
- 173ha de surface (30% du 04) pour 113MWc produits (40%)
- 22 000 panneaux solaires sur Arkema – Corsica Sole (soit la production de 19 GWh/an > Conso de 3 500 foyer/an)
- PAA produit seulement 11% de son potentiel solaire net (ORECA 2018)
- L'ensemble des projets photovoltaïques concerne plus de 1 000 hectares (400MWc) > Ex: parc PV des Mées
- Potentiel en étude (2021) sur des bâtiments communaux et interco : 600 kwh > soit 3 600 m² susceptibles d'accueillir du PV



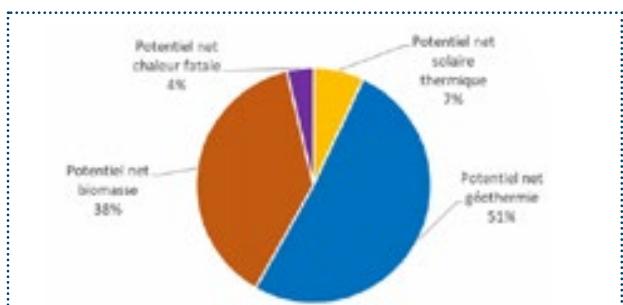
Hydroélectricité

- Durance, Verdon, Serre Ponçon : 12% de la production hydroélectrique française et 35% de l'énergie produite en PACA
- Le bassin hydroélectrique Durance: un des plus importants gisements d'énergie renouvelable en France. 15 centrales hydroélectriques et 11 barrages > énergie annuelle de 1,5 millions de personnes, et irrigation de 150 000 ha de terre
- Objectifs : fourniture en eau potable, eau industrielle, irrigation agricole, lutte contre les crues et la sécheresse, tourisme.
- EDF : 2 barrages conséquents qui alimentent le canal EDF de la Durance > Barrage de l'Escale: une retenue de 15,7 M de m³ d'eau sur 1,2 km² > Barrage de Malijai: une retenue de 10 000 m³ d'eau



Bois & biomasse

- Grâce à son patrimoine forestier de 340 000 hectares, à 70% composé d'importants gisements de bois disponibles pour différentes utilisations notamment le bois énergie.
- 15 chaufferies en fonctionnement (2020) sur PAA dont 11 appartiennent à des collectivités
- 2 plateformes privées bois-énergie à Seyne et Selonnet et 13 chaufferies en cours de réalisation et/ou en projet
- 3 réseaux de chaleur sur le territoire : Seyne, Selonnet, Volonne
- Bois largement consommé par le secteur résidentiel (99 %), mais équipement ancien (appareils de combustion) > peut nuire à la qualité de l'air
- Volume de bois destiné à la filière énergétique : X2 entre 2010 et 2018
- Sur l'ensemble de la filière bois, le nombre d'emplois directs est d'environ 1 emploi pour 100 m³ récoltés par année
- Caractéristiques des industries du bois : des salariés plus jeunes que la moyenne nationale, employés par des entreprises de petite taille.



Biogaz & méthanisation*

- Obligation du tri à la source des bio déchets dès 2024 >> PAA souhaite accompagner la création d'une unité de méthanisation sur le territoire.
- Le gisement de biodéchets à l'échelle de PAA est estimé autour de 14 626 T/ an, soit 307 kg/habitants.
- 28,9 % des ordures ménagères résiduelles sont composées de biodéchets (MODECOM 2021)
- +130 collectivités en France ont mis en place une collecte séparée des biodéchets en 2016 (ADEME)
- Les collectes de biodéchets permettent de détourner en moyenne 46 kg/an/ha de biodéchets, lorsque les consignes de tri excluent les déchets verts (ADEME)
- Arkema traite les résidus chlorés par brûlage : capacité de 25 000 tonnes/an
- Méthanisation > production d'énergies vertes > revente de biométhane = une opportunité de financement de la TEE

*Procédé biologique naturel de dégradation de la matière organique par des bactéries, en l'absence d'oxygène pour production de biogaz et de fertilisant organique permettant la restructuration des sols

BOIS CONSTRUCTION**

- 61% de taux de boisement dans le 04 (57% sur PAA)
- 99 357ha de superficie forestière
- 60% sont des forêts privées
- Existence d'une charte forestière Pays de Seyne/Ubaye
- Enjeu : disposer d'une Charte à l'échelle de PAA pour mieux connaître le potentiel forestier et encadrer son utilisation au mieux

**Ici bois construction: en aval, transformation de la matière > ne peut être traité comme une énergie renouvelable, mais intègre les enjeux d'un « segment de filière bois »

3

INDUSTRIES > CHIMIE, COSMÉTIQUE, AGROALIMENTAIRE

- Le territoire de PAA crée de l'emploi dans l'industrie : cela représente jusqu'à 29% de la valeur ajoutée créée mais sur un nombre faible d'établissements (rapport de 1 à 4 en termes création d'emplois par rapport aux services)*
- Activités et emplois concentrés sur la Vallée de la Durance : Essentiellement des petites et moyennes entreprises tirant profit de la force du cluster et de l'image du territoire : Lothentique, Saponalia, Sophim, Nicolosi Création, Provescence, Laboratoires Combe D'ase, etc
- Une bonne capacité d'exportation pour l'industrie et l'agriculture (BdF 2021)

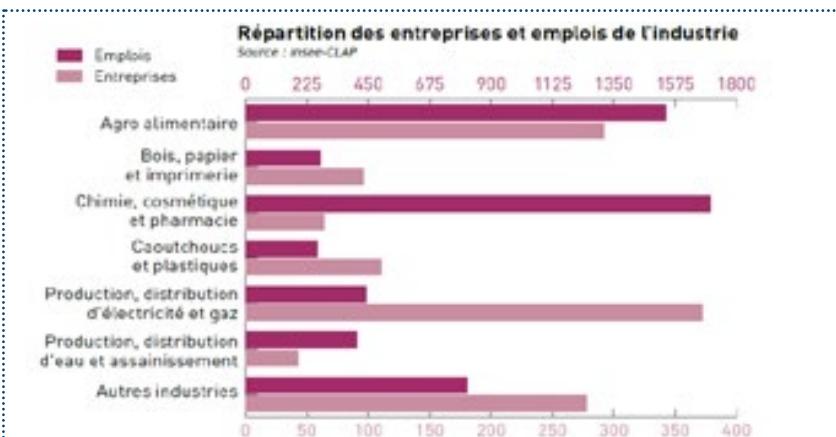
*biais introduit : entreprises ayant une activité sur le territoire de PAA et pas nécessairement leur siège

DES FILIÈRES TRADITIONNELLES

- Historiquement l'industrie locale s'est développée autour de la production chimique et d'énergie.
- Aujourd'hui, en s'appuyant sur les traditions, spécificités et savoir faire locaux, l'industrie connaît un nouvel essor grâce aux filières agroalimentaires et cosmétiques

Dans les Alpes de Haute Provence

- L'industrie représente 7% des entreprises départementales et 14% de l'emploi salarié et non salarié du secteur marchand
- Le poids de l'industrie dans le 04 (masse salariale) est le plus important de la Région Sud PACA, mais en deçà de la moyenne nationale (14,3% contre 16,8%)
- 2 principales branches d'activités :
 - Agro alimentaire : 292 entreprises et 1545 emplois
 - Chimie et cosmétique : 64 entreprises et 1706 emplois
- Plus de 60% de l'emploi du secteur est concentré dans la vallée de la Durance, entre Manosque, Château-Arnoux-Saint-Auban et Sisteron



L'industrie dans la crise

- 2/3 des entreprises industrielles anticipaient en 2020 un rebond d'activité pour 2021 > reprise de l'investissement industriel de 7%
- La très faible présence de projets «relance» en lien avec la compétitivité et le soutien aux entreprises (25/357 à l'échelle du 04) est le reflet d'un territoire majoritairement peu industrialisé car peu attractif aux yeux des entreprises (Pref 04).
- Cependant, au regard du poids économique du département dans le PIB régional (3,6M€ en 2014, soit 2,6 % du PIB régional), la dynamique des appels à projets de l'axe compétitivité et le nombre d'entreprises lauréates du dispositif «Territoire d'industrie» laisse transparaître une trajectoire ascendante de cet axe, avec 12 lauréats sur les 75 sélectionnés en région PACA, soit 20 % représentants 5,4M€
- Sur PAA, environ 1,6M€ d'aides : Doucet Confiseur (800K€), Saponalia (150K€) et Sophim (650K€) (Données Pref04).



Les atouts

que PAA peut mobiliser

- Images de marque
- Marketing touristique
- Animation, prospective (lien AD04/CCI)
- Vivier RH, taille critique pour attirer autour d'un segment de filière = culture industrielle sur la vallée de la Durance
- Prix du foncier
- Dispositifs d'accompagnement (TI)

ENJEUX



- accompagnement à l'installation et au déploiement d'entreprises ;
- la gestion des ZAE
- l'image de marque du territoire «Provence» (chimie cosmétique)
- pilotage et coordonnateur d'acteurs autour d'une offre

- de formation et d'emploi adaptée aux besoins des entreprises

- suivi des actions fléchées dans le cadre de Territoire d'Industries
- travail autour de l'attractivité résidentielle du territoire

REÇU EN PREFECTURE

le 15/12/2022

Application agréée E-legalite.com

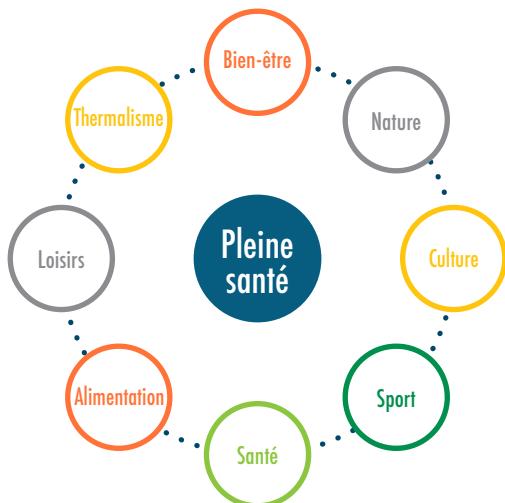
99_DE-004-200067437-20221207-30_07122022

4

PLEINE SANTÉ ET BIEN ÊTRE*

- La pleine santé, notion plurielle au carrefour de plusieurs thématiques liées au bien être des personnes > implique d'intégrer différents volets: slow tourisme, éco tourisme, développement durable, alimentation équilibrée, activités physiques adaptées, etc
- PAA concentre un environnement favorable au développement de cette filière: équipement thermal, offre variée en termes d'activités sportives et de loisirs, développement des circuits courts et mise en oeuvre d'un PAT, patrimoine naturel riche, qualité de l'air, etc

**Bien être: état agréable résultant de la satisfaction des besoins du corps et du calme de l'esprit. Thermalisme: ensemble des traitements exclusivement médicaux qui utilisent l'eau minérale et ses dérivés. Silver éco: ensemble des moyens mis en œuvre par les acteurs économiques et sociaux pour un accompagnement de la longévité (améliorer qualité de vie et allonger l'espérance de vie).*



UNE RÉPONSE À DES ENJEUX NOUVEAUX ET AUX ÉVOLUTIONS DE CONJONCTURE EN FRANCE

- + de 20% de la population a 65 ans et + / 18% à 75 ans et +
- 90 000 SPAS – croissance de 8 à 12% en moy/an depuis 2015
- Le marché du bien être devrait plus que doubler en 10ans (recherche d'équilibre, ressourcement, vieillissement population, stress social, augmentation pouvoir d'achat, démocratisation des coûts et diversification des offres)
- 500 M€ de PIB thermal en France
- 90 % des établissements thermaux dans des communes <10000 hab
- Rhumatologie et ORL représentent 85 % des orientations des stations thermales
- 1/3 de la population aura > 60 ans en 2060, soit une hausse de 80%
- Marché de la silver éco : + 0,25%/an du PIB
- +300 000 création nettes d'emplois en 2020
- 86 % des séniors pratiquent une activité sportive

LE THERMALISME SUR PAA

► Spa thermal de Digne-Les-Bains (thermes, hôtels, campings dédiés)

- CA: 3,7 M€ en 2019
- +9% en 2016 / +4% en 2017 / -7% en 2019*
- Entre 73 et 85 % des curistes orientés sur une cure rhumato
- 6 300 curistes en 2017 / 6 033 en 2019
- Capacité max : 9000 curistes
- Plus de 60 emplois directs sur site
- Régie autonome

ENJEUX



- Avoir une approche par le bien être pour répondre aux vulnérabilités et améliorer la qualité de vie (cadre de vie, qualité alimentaire, sport santé, etc) = s'inscrire dans un schéma vertueux en lien avec les transitions
- Adopter un réel positionnement marketing avec une déclinaison spécifique liée à la filière « pleine santé »

- Considérer le médecin comme une «entreprise» et adopter une démarche de prospection et d'accompagnement à l'installation de personnels médicaux.
- Animer une offre de formation axée sur les services et le bien être et mettre en lien les acteurs du territoire

5

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ► SERVICES À LA PERSONNE

- Le système économique de PAA repose sur le poids important des activités économiques présentielle, dédiées à la satisfaction des besoins de la population: 3/4 des emplois liés au tertiaire et aux activités de commerce et services (marchands ou administrés)
- 57% de la valeur ajoutée créée relève des services et du commerce*
- Néanmoins part plus importante d'entreprises fragiles* dans le domaine des services

* Données Banque de France 2021

ENJEUX



- Faire en sorte que les TPE/PME contribuent davantage à la croissance des territoires et les accompagner pour réduire leurs vulnérabilités face à de potentielles crises
- Favoriser l'entrée sur le marché de l'emploi de jeunes dans une logique plus inclusive
- Accompagner l'innovation sociale dans des logiques collaboratives (fiers lieux, expérimentation, coworking)

REÇU EN PREFECTURE

le 15/12/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20221207-30_07122022

VI OBSERVATIONS ET LEÇONS TIRÉES DE LA CRISE

OBSERVATIONS



43 M€
de Prêt Garantie
Etat

427 237€
de prêt COVID
Resistance dont
22% par PAA

71
entreprises financés
par le Prêt COVID
Resistance (PAA)

6 590
entreprises
ont bénéficié du
fonds de solidarité
début 2021

250
prêts aux petites
entreprises par
Initiatives en 2 mois

• UN RECOL DU CHIFFRE D'AFFAIRE DES ENTREPRISES DU 04

- 7% en 2020 par rapport à 2019



• UNE RÉDUCTION DU NOMBRE DE CRÉATION D'ENTREPRISES

- 41% de création d'entreprises en moins sur l'année 2021 comparée à 2019 (actualisation données Bdf sur 2021 2^e semestre)
- Mais la dynamique de création d'entreprise était bonne et proche du national jusqu'au début 2020

• UN FINANCEMENT IMPORTANT DU TISSU ÉCONOMIQUE

- Au 11 février 2021 : 6 590 entreprises ont bénéficié du fonds de solidarité, soit 49,9 M€ (en moyenne 7 576€ versés par entreprise)
 - Recours massif au financement par Prêt Garanti par l'Etat
 - Principaux bénéficiaires de l'aide : commerce (16,5%), Hôtellerie Restauration (16% en nb d'entreprises),
 - Prêt COVID résistance : 427 237€ > Effet levier : pour 2€ de PAA > 8€ d'aide aux entreprises (abondement Région, BdT, CD04)
 - Fonds de soutien territorial (CCI) : 750 à 1500€ allouée aux commerçants, artisans, dirigeants d'entreprise. Part PAA : 142 000€
 - la plupart des entreprises ont étaillé leurs dettes sur 4 à 5 ans
 - Le recours aux crédits à court terme a augmenté de 125% entre 2019 et 2021 (+66% à l'échelle nationale) contre 0,9% pour les crédits moyens/long terme (+3,7% au national)
- permettant un faible niveau de défaillances et d'impayés jusqu'à mi 2021, comme au national

• UN IMPACT NON NÉGLIGEABLE SUR LE TOURISME

- 15% d'excursions en 2020
- 39% de visiteurs dans les musées, monuments, sites
- 21% de nuitées globales en 2020
- Nb de curistes divisé par 3 : seulement 1 844 en 2020 contre 6 033 en 2019

QUELQUES CHIFFRES DU SECTEUR TOURISTIQUE ÉTÉ 2020

- Hôtels : 240 000 nuitées soit -3% par rapport à 2019
- 5% de nuitées touristiques globales
- 44% des nuitées de la clientèle étrangère par rapport à 2019
- 83% de taux d'occupation dans les gîtes ruraux (centrale de réservation)
- +5% de nuitées réservées dans les hébergements locatifs
- 67% de taux d'occupation des logements locatifs (+6 points par rapport à 2019)

REÇU EN PREFECTURE

le 15/12/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20221207-30_07122022

ENSEIGNEMENTS



• UN RECOL DU CHIFFRE D'AFFAIRE DES ENTREPRISES DU 04

- Prime QPV via la plateforme Initiatives: celle qui a le mieux fonctionné du 04 (Initiatives 04)
- Forte dynamique liée au plan de relance: 357 projets remontés (29 % par DLB) dont 56% relèvent du volet écologique et 37% volet cohésion. Faible nombre de projets sur la compétitivité des entreprises (7%) (Préfecture)

• UNE FRÉQUENTATION TOURISTIQUE RENFORCÉE PAR LA CLIENTÈLE FRANÇAISE

- + 13 % des nuitées de la clientèle française par rapport à 2019

• UNE DYNAMIQUE POSITIVE AUTOUR DES CIRCUITS COURTS

- Renforcement du marché des circuits courts : augmentation des ventes dans les points de vente des produits en circuits
- courts / augmentation ventes bio et local en grande surfaces (Seyne)*

• UNE ACCÉLÉRATION DE LA DEMANDE SUR LES ZAE

- Les zones d'activités de Château-Arnoux et de Peyruis sont très demandées
- Forte pression sur les ZAE de Manosque: la demande dépasse l'offre début 2021 (Région Sud)

• UNE RELOCALISATION INDUSTRIELLE

- Recherche d'une plus grande souveraineté économique qui passe par la relocalisation de certaines activités industrielles: Arkema recentre ses chaînes de production amont/aval pour moins de dépendance vis à vis de l'extérieur (extra européenne). L'entreprise souhaite également se recentrer sur des produits «verts», bio sourcés (Arkema)

► L'enclavement du territoire de PAA s'est révélé devenir un point fort en période de crise sanitaire (2020-2021), permettant de drainer de nouvelles populations: actives grâce développement du télé travail notamment et touristique puisque davantage issues des régions alentours de France.

► A l'écart des grands pôles urbains, le territoire de PAA a été moins impacté par la crise.

► Un territoire qui a fait preuve de résilience selon l'INSEE: les Alpes-de-Haute-Provence, davantage tournées vers des activités non marchandes, sont moins affectées.

► Confortement d'une stratégie orientée vers le bien-être, les activités de pleine nature et le tourisme durable et familial

► Développement d'un nouveau marketing territorial axé sur les transitions: aspirations à vivre et consommer autrement (approche qualitative, slow, de proximité...)

*Enquête PAA- 14 interlocuteurs

SYNTÈSE AFOM DU DIAGNOSTIC



ATOUTS

- Position centrale dans le département et la Région, porte d'entrée du Géoparc des territoires alpin, du Verdon, de la Haute Provence
- Faible densité ► attractivité résidentielle
- Topographie et paysage variés
- Richesse et diversité des ressources environnementales
- Potentiel énergies renouvelables et diversité des énergies produites sur le territoire: mix énergétique possible autour du solaire, hydraulique, bois, énergie/biomasse
- Le département produit en énergies renouvelables 71% de l'énergie qu'il consomme
- Une biodiversité exceptionnelle (concentration espèces, périmètres protégés, etc)
- Bonnes conditions pédoclimatiques
- Tissus associatif et ESS riche
- 34% des exploitations ont une part de commercialisation en circuits courts
- Filière viande historique: bien implantée et organisée
- Produits à fort enracinement local: 4 AOC, 5 IGP
- Productions végétales et animales diversifiées
- Produits à forte valeur ajoutée dans industrie chimie/cosmétique

- Plusieurs leaders internationaux sur le département (L'Occitane en Provence = premier exportateur du 04)
- Relative homogénéité des revenus
- 2^e pourvoyeur d'emploi du département après La communauté d'agglomération Durance-Luberon-Verdon (DLVA)
- Indicateur de concentration de l'emploi dans la moyenne des territoires de comparaison: 98,8 emplois pour 100 actifs ayant un emploi en 2017
- Population du territoire qui tend à être de plus en plus qualifiée (tertiarisation de l'économie)
- Dynamique industrielle de la vallée de la Durance encore bien présente sur le territoire
- Le secteur artisanal est une force vive du territoire
- Un secteur public non marchand fort en termes d'emploi (ville-centre administrative)
- Certification et labellisation bio (20% des exploitations de PAA / 2^{ème} département en Région PACA en termes de surfaces certifiées en agriculture biologique – 5^e département en France)
- Impact fort sur la création d'emplois de la pleine santé (100 curistes supplémentaires génèrent 10 nouveaux emplois)



FAIBLESSES

- Territoire enclavé (train uniquement sur axe Durance)
- Accessibilité peu fluide entre les extrémités du territoire
- Une topographie contraignant les déplacements
- Usage de la voiture individuelle important (81,8% des déplacements domicile-travail en 2017)
- Faible attractivité à l'installation pour les entreprises
- Faible notoriété du territoire
- Faible dynamisme démographique
- Difficulté à maintenir la jeunesse sur le territoire
- Faible capacité d'attrait d'une population extérieure
- Des niveaux de revenus faibles à intermédiaires à DLB
- taux de chômage en augmentation depuis 2011 : +1.7%
- Offre d'emploi fragile et inégalement réparties
- Nb d'établissements inférieur à la moyenne départementale
- Le commerce est un secteur en perte de vitesse notamment dans les centres urbains (densité commerciale)
- Un tissu productif faible : déclin de la sphère productive et faible % d'entreprises de plus de 50 salariés (structurantes)
- Artisanat : 27% des chefs d'entreprises ont plus de 55 ans > enjeu de renouvellement et de pérennité
- Absence de foncier disponible sur la majorité des ZAE
- Valeurs locatives et taxe foncière élevées à DLB

- Forte dépendance aux énergies fossiles (surtout secteurs transports et résidentiel)
- Débouchés industriels limités pour la transformation
- Pas de réelles filières : pas ou peu d'articulation avec l'aval
- Absence de positionnement stratégique de l'agglomération sur les filières / Absence de réel « cluster » sur PAA (système productif territorial incluant entreprises, formation, recherche, réseaux...)
- Faible valorisation de la ressource bois
- Capacités d'accueil thermalisme et hébergements limitées
- Désertification médicale
- Vieillissement des équipements culturels
- Manque de mise en avant des circuits courts et de l'offre de restauration
- Forte saisonnalité de l'activité économique
- Éparpillement et cloisonnement des offres et des acteurs
- Manque de locomotive économique, de liant et de coordination des acteurs
- Manque d'animation pour faire vivre certaines initiatives et projets (ex: plateformes commerce en ligne, coordination des offres de santé et bien être, coordination des équipements culturels)

REÇU EN PREFECTURE

le 15/12/2022

Application agréée E-legalite.com

STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

99_DE-004-200067437-20221207-30_07122022



OPPORTUNITÉS

- Un fort potentiel en matière de qualité de vie et d'accueil de nouvelles populations issues de centres urbains
- Un contexte favorable pour le déploiement de projets de mobilité partagée, innovante, alternative et durable
- Un territoire unique qui intrigue et fait l'objet d'expérimentations (ex : Grand Lab – SNCF)
- Un potentiel pour le développement de GNV et hydrogène sur véhicules
- Un potentiel sur des équipements types « Maison de Pays », en termes d'accès direct (entre 500 et 3000 personnes font un trajet pendulaire sur le tronçon D900/RN85) et d'attraction touristique
- Un contexte favorable à la mobilisation pour la transition écologique et énergétique: réelle opportunité pour PAA, création d'emplois et nouveaux métiers en lien avec le développement durable
- Un contexte de relance post crise covid en faveur de la revitalisation des centres-bourgs et de la relance de l'économie de proximité
- Des stratégies structurées ou en phase de l'être pour l'alimentation, la forêt, la gestion des zones humides, la mobilité douce
- Un fort potentiel en énergies renouvelables
- Une approche positive de l'enclavement du territoire à cultiver autour des notions de ressourcement et de bien être
- Des programmes pour soutenir la revitalisation des centres bourgs-villes : Petite Villes de Demain, Action Cœur de Ville
- Un environnement sain, adéquat pour devenir un territoire référent en termes de « pleine santé »

- Des opportunités pour libérer de l'emprise foncière par la dépollution de friches industrielles
- La présence d'équipements structurants concernés par des projets de modernisation : Musée Promenade/station thermale / Plateau des Lauzières
- L'émergence croissante de demandes et de projets dans le domaine de l'énergie solaire
- Un potentiel de cluster intéressant : on parle de « Vallée des Energies » autour du Val de Durance
- Un projet de foncière énergétique à l'étude
- Un projet de méthanisation à l'étude sur le territoire de PAA
- La présence d'un Syndicat d'Energie du 04, outil de proximité et d'accompagnement des collectivités
- PAA est porteur d'un Plan Climat Air Energie Territorial
- Une forêt publique gérée sur 50% du territoire (Charte)
- Un fort potentiel en termes de demande : augmentation du marché du bien être (recherche d'équilibre, ressourcement, vieillissement population, augmentation pouvoir d'achat, démocratisation des coûts et diversification des offres)
- Une demande croissance révélée durant la crise Covid, favorable au développement de circuits courts et la mise en œuvre d'un PAT
- Des élus investis et une position centrale et leader de PAA pour piloter et animer cette stratégie
- Un potentiel et des atouts touristiques (4 « R » : rupture, résilience, retrouvailles, ressourcement))



MENACES

- Menaces et vulnérabilités induites par le changement climatique : vulnérabilité des stations de moyenne montagne face au réchauffement climatique, raréfaction et perte de qualité de la ressource en eau, risques incendies, sécheresse, perte de biodiversité et des fonctions de régulation des milieux ; recrudescence d'espèces invasives et de ravageurs ; Perte de rendement agricole et sylvicole ; Sensibilité d'une population vieillissante, etc)

- Des lacunes stratégiques sur la filière bois
- Un potentiel de développement économique contraint par les espaces environnementaux et agricoles
- La dévitalisation des centre bourgs/ villes
- L'animation de la démarche, l'appropriation du rôle de pilote par PAA et la dotation financière affectée aux opérations questionnent la marge d'actions et de mise en œuvre de la stratégie



Enquête n°2 : diagnostic participatif

5 acteurs rencontrés
(AD04, OT, CCI, CMA, Banque de France)

15 agents de 4 services distincts de PAA
► Tous ont participé à aborder le diagnostic

REÇU EN PREFECTURE

le 15/12/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20221207-30_07122022

DES ATOUTS COLLECTIVEMENT IDENTIFIÉS



- Activités de Pleine Nature (APN) / Eco tourisme / sites d'exception
- Tissu associatif et secteur ESS riches
- Accessibilité du Val de Durance
- Fonctions supports et résidentielles nombreuses
- Bonne résilience à la crise et opportunités post Covid
- Acteurs économiques de qualité / Élus investis
- Position centrale et leader de PAA

ADN d'un territoire de nature et bien être, ayant un fort potentiel dans le développement et tourisme durables

Le diagnostic spontané des acteurs associés

DES CONTRAINTES & FREINS AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



- Visibilité, accessibilité, notoriété, fierté
- Qualité de l'offre d'hébergement
- Mobilité durable complexe
- Manque de «cachet» de la Ville Préfecture
- Éparpillement et cloisonnement des offres et acteurs
- Formation, qualification, RH
- Manque de perspectives Moyen/long terme
- Manque de locomotive économique
- Démographie et emplois peu dynamiques
- Manque de liant, de cohérence et de coordination entre acteurs

Un manque de visibilité, d'accessibilité et d'attractivité ne permettant pas de faire rayonner le territoire

UNE SYNTHÈSE DES ENJEUX SPONTANÉMENT IDENTIFIÉS



- Développer le marketing territorial
- Créer une offre touristique originale, packagée, expérientielle, autour de parcours clients
- Améliorer et structurer l'offre touristique : hébergement, montée en gamme
- Animer une offre territoriale 4 saisons
- Revitaliser les centres-villes et commerces de proximité
- Considérer le développement durable comme levier pour créer de la valeur ajoutée et de l'emploi
- Conforter les filières existantes : choix stratégique sur un nombre réduit pour plus de clarté et de cohérence
- S'adapter aux enjeux de la Transition écologique et énergétique (TEE), à l'explosion du digital, à la transition numérique
- Attirer des cadres qualifiés, retenir les «cerveaux»
- Développer une filière « service à la personne »
- Adopter des formes nouvelles de partenariat Public-Privé pour traiter de sujets économiques sur lesquels il y a un manque de compétences et des enjeux financiers trop lourds pour les collectivités
- Adapter la gestion foncière et immobilière aux besoins et demandes des clientèles

Moderniser et rendre plus attractif le territoire, en créant de la valeur ajoutée, en valorisant et structurant l'existant, en développant une animation territoriale

REÇU EN PREFECTURE

le 15/12/2022

Application agréée E-legalite.com

STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

99_DE-004-200067437-20221207-30_07122022



DES ENJEUX ET AMBITIONS POUR NOTRE TERRITOIRE

Objectifs:

- Définir des enjeux et orientations stratégiques globaux issus d'une synthèse des éléments clés du diagnostic
 - Construire une cohérence entre ces orientations et le socle stratégique existant au sein de PAA
-

3

REÇU EN PREFECTURE

le 15/12/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20221207-30_07122022

UN SOCLE STRATÉGIQUE COHÉRENT



UNE STRATÉGIE DE SOLIDARITÉS TERRITORIALES, DE SOUTIEN AUX SERVICES ET À L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ

- LEADER est un programme de développement local porté par deux groupements d'actions locale et orienté entre autre, autour du soutien à l'économie sociale et solidaire, à l'accompagnement à la création d'emploi, au développement des circuits courts, au maintien des services de proximité et à la silver économie
- ALCOTRA est un programme de coopération axé sur l'amélioration de la qualité de vie, le développement de nouveaux services socio-sanitaires et le soutien à la silver économie à travers la prévention et le maintien à domicile.
- Le Contrat Départemental de Solidarité Territoriale est tourné vers l'accessibilité aux services
- Identifiée comme

opération d'intérêt régional dans le Schéma régional de Développement économique, d'innovation et d'internationalisation, la pleine santé est une filière stratégique pour le territoire

- PAA participe à la mise en place d'un Pôle Territorial de Coopération Economique orienté vers le développement d'une filière ESS sur son territoire
- Le Projet Alimentaire territorial

vise à relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou encore l'usage des produits locaux dans les cantines

- Le CRTE, anciennement Contrat de ruralité intègre un axe dédié aux solidarités territoriales

UNE STRATÉGIE ORIENTÉE VERS L'ATTRACTIVITÉ DES ZONES D'ACTIVITÉS ET DES PÔLES URBAINS STRUCTURANTS

- Territoires d'industries est un dispositif pour accélérer le développement industriel des territoires. A l'échelle de PAA, l'Etat travaille sur le devenir de la Cassine et pour faciliter l'implantation des entreprises dans les ZAE ainsi que le maintien de la labellisation «site clé en main» d'Arkema.
- Action Coeur de Ville et Petites Villes de Demain sont des programmes centrés sur la revitalisation des centres villes de l'agglomération
- Le Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation est tourné vers le soutien à l'emploi, le foncier économique et l'accompagnement des entreprises.

au travers de
8
programmes
et contrats distincts

277
projets soutenus à travers
ces programmes
et contrats fin 2020

9 %
Des projets seulement sont
directement liés au
développement économique
(hors tourisme)

UNE STRATÉGIE TOURNÉE VERS LE TOURISME DURABLE

- Le Contrat Régional d'Equilibre Territorial identifie un axe lié à l'innovation touristique
- Espace Valléen est un programme de développement et de diversification touristique, orienté vers le tourisme durable et les nouvelles clientèles
- Les programmes Leader ont également des fiches actions orientées vers l'attractivité touristique
- Le Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation identifie le tourisme comme OIR et les smart destinations «Provence», «Alpes» et «Verdon», qui concernent notre territoire > celui-ci a identifié des destinations infra territoriale issues de ces marques stratégiques: «Pure Alpes» «Verdon», «Provence».
- La stratégie touristique de PAA structure les orientations stratégiques et opérationnelles sur le tourisme à horizon 2025.

UNE STRATÉGIE DE TERRITOIRE

A travers ces différents contrats et dispositifs, PAA s'intègre dans une stratégie globale qui peut être résumée en 5 points principaux, en lien avec le développement économique et touristique de son territoire

- L'attractivité résidentielle, autour de la revitalisation des centres villes structurants
- Le bien-être et l'amélioration du cadre de vie
- Le tourisme durable et les patrimoines naturels et culturels

UNE STRATÉGIE AXÉE SUR LA PRÉSÉRATION DES RESSOURCES ET LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- Le contrat Régional d'Equilibre Territorial axés sur les enjeux du Plan Climat se décline autour des questions d'attractivité des centres villes et du tourisme durable
- Les Contrat Station de Demain et Avenir Montagne sont des dispositifs de soutien à la transition dans les zones de montagne et la diversification du tourisme en stations
- Le plan de gestion du Géoparc est axé sur la connaissance, valorisation et préservation des ressources et patrimoines du territoire
- Le Contrat d'objectifs Régional autour de la prévention des déchets et de l'économie circulaire a pour objectif la transformation d'un modèle économique linéaire (produire- consommer-jeter) en un modèle économique circulaire créateur d'emplois.



II DES AMBITIONS ET PARTIS PRIS

L'agglomération adopte plusieurs partis pris dans sa démarche et se dote ainsi d'ambitions réelles.

UNE STRATÉGIE QUI PEUT ALIMENTER UNE POLITIQUE PUBLIQUE À LONG TERME, EN REPOSANT SUR UN PROGRAMME OPÉRATIONNEL À COURT/MOYEN TERME (TEMPORALITÉ D'UNE MANDATURE)

- La stratégie de développement économique doit dans un premier temps jouer le rôle de support de planification globale, permettant de définir et orienter les politiques publiques de l'agglomération en termes d'économie. Celles-ci ont vocation à être ambitieuses, porteuses d'innovation et durables, s'inscrivant donc de fait dans un projet de territoire à moyen/long terme orienté vers des opérations structurantes.
- Dans un second temps, ce document stratégique a vocation à adopter un réel volet opérationnel: ambitieuse, cette stratégie doit néanmoins être réaliste - associée à des moyens financiers et humains- et s'accompagner d'une mise en œuvre opérationnelle de projets, à l'horizon de la fin de la mandature (2022-2026).
- Un premier bilan, à mi-parcours (2024), pourra être dressé. Cette évaluation jouera le rôle d'une « revoyure », permettant d'actualiser le plan d'actions et d'en réorienter certains moyens au regard de l'atteinte des objectifs.

UNE STRATÉGIE AXÉE SUR LA PRÉSÉRATION DES RESSOURCES ET LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- A la demande des acteurs mobilisés, la stratégie présentée sera volontairement simplifiée, épurée et visuelle.
- Cette recherche de lisibilité et de clarté doit également transparaître dans le fond: ainsi un choix est fait sur les filières prioritaires, les enjeux et axes stratégiques et opérationnels. L'évaluation devra également proposer un nombre limité d'indicateurs.

UNE STRATÉGIE MENÉE EN INTERNE

- Cette démarche peut avoir de nombreux atouts: accessibilité aux données, fluidité des échanges, mise en place d'une bonne gouvernance, disponibilité et connaissance des acteurs, maîtrise des programmes, de la stratégie de PAA, meilleure appropriation par les agents des conclusions et recommandations, impact positif en termes d'amélioration des échanges inter acteurs, de la lisibilité des jeux d'acteurs, rapidité de mise en œuvre, économies budgétaires, etc.
- Mais elle comporte également le risque d'une perte d'objectivité et de légitimité à mener ce type d'exercice. Ce travail impose donc une rigueur supplémentaire pour une prise de recul efficiente. Enfin, la mission ne bénéficie pas de la multiplicité et pluridisciplinarité des compétences qu'un bureau d'étude pourrait proposer (économiste, chargé de communication, géomaticien, statisticien, etc). Il n'a pas non plus été possible de mener la démarche dans tout l'approfondissement et l'animation qui auraient été requis dans un cadre externalisé, du fait de moyens humains, financiers et temporels limités.

L'APPROCHE OFFRE/MARKETING DU TOURISME

- La stratégie de développement économique n'a pas vocation à dupliquer une stratégie touristique déjà existante, mais à s'appuyer sur certains aspects de celle-ci. On considère ainsi les filières et enjeux principaux de la stratégie touristiques (voir p. 20).
- Le choix est fait d'adopter une entrée « offre » et marketing du secteur touristique, en mettant en avant les enjeux de professionnalisation, de qualification et de montée en gamme des offres, services et acteurs touristiques.



LE CHOIX FAIT SUR 5 FILIÈRES SPÉCIFIQUES, REFLET DE LA COLORATION DU TERRITOIRE

- Agriculture et alimentation
- Energies
- Bien être & services (thermalisme, ESS et économie présente)
- Industries
- Tourisme durable et activités de pleine nature

UNE STRATÉGIE INTÉGRANT DES ENJEUX TRANSVERSAUX

- Ils ont été définis collectivement, identifiés comme des engagements ambitieux et communs à l'ensemble des acteurs mobilisés
- Ils sont le socle des orientations et structurent les axes et fiches actions
- Ils constitueront des critères d'évaluation de la bonne mise en œuvre de la stratégie.

CONSIDÉRER DIGNE-LES-BAINS COMME UN PÔLE STRUCTURANT AYANT UN EFFET LEVIER SUR LE RAYONNEMENT GLOBAL DU TERRITOIRE

- Au-delà du SRADDET identifiant Digne-les-Bains comme une polarité urbaine au rôle structurant, la stratégie de développement économique de PAA considère que la ville Préfecture doit jouer pleinement un rôle de levier pour l'attractivité économique du territoire.
- Du fait de sa concentration en termes d'habitants, de bassin d'emplois, de services, d'activités de pleine nature et d'équipements inter communautaires, Digne-les-Bains doit être porteuse d'une réelle attractivité résidentielle et d'une animation de territoire à part entière, dont les rayonnements se traduiront sur l'ensemble du territoire de l'agglomération.
- La notion d'équipements structurants est essentielle à considérer ici puisqu'elle renvoie à l'ensemble des investissements ayant un impact inter communal en termes de rayonnement, même s'ils sont a priori effectués à l'échelle d'une seule commune.



DES AMBITIONS POUR LE TERRITOIRE

- Devenir un territoire attractif, pour les entreprises, les clientèles touristiques et les familles (attractivité économique, touristique, résidentielle)
- Devenir un territoire innovant en matière d'intégration de la TEE dans les enjeux du développement économique (villes de demain, villes d'expérimentation,

territoire à énergies positives, mise en œuvre du PCAET)

- Devenir un territoire performant sur les sujets identifiés comme prioritaires en lien avec la coloration donnée, par l'impulsion de projets publics/privés, le soutien aux entreprises structurantes et l'attrait de capitaux privés

REÇU EN PREFECTURE

le 15/12/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20221207-30_07122022

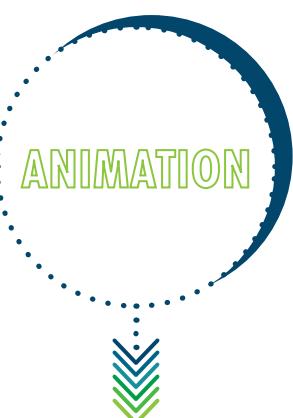
III DES ENJEUX TRANSVERSAUX

DES QUESTIONS TRANSVERSALES

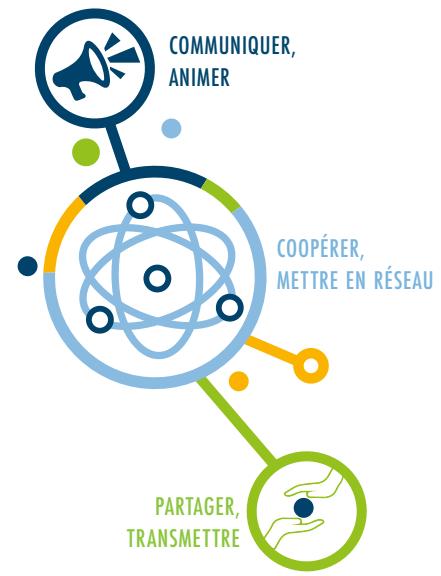
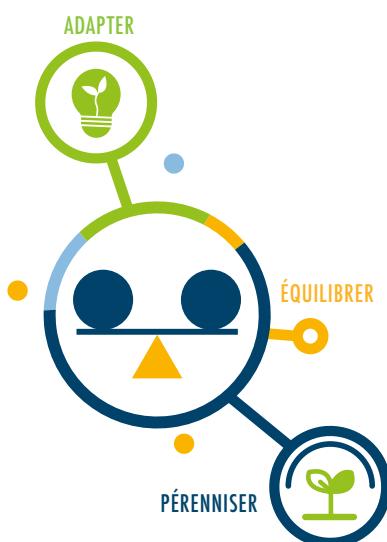
► Quels sont les leviers pour développer l'attractivité du territoire, créer de la valeur ajoutée, de l'emploi et redynamiser le tissu économique de PAA ?

► Quels sont les enjeux auxquels doit répondre cette stratégie, en lien avec les spécificités du territoire détaillées dans le diagnostic ?

3 enjeux transversaux sont identifiés, auxquels se rattachent 9 objectifs stratégiques



OBJECTIFS STRATÉGIQUES



Enquête n°3 : identification collective des enjeux

20 entretiens individuels réalisés

3 réunions collectives

REÇU EN PREFECTURE

le 15/12/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20221207-30_07122022

IV DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Les enjeux transversaux et leurs objectifs stratégiques se déclinent en objectifs opérationnels - des axes - qui leur donnent une déclinaison concrète et font le lien avec le plan d'actions de la stratégie.

ENJEUX

QUALITÉ

TRANSITIONS

ANIMATION

OBJECTIFS STRATÉGIQUES



QUALIFER,
PROFESSIONALISER



INVENTER, INNOVER



OBSERVER,
ÉVALUER POUR AMÉLIORER



ADAPTER



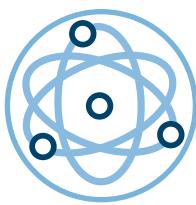
ÉQUILIBRER



PÉRENNISER



COMMUNIQUER,
ANIMER



COOPÉRER,
METTRE EN RÉSEAU



PARTAGER,
TRANSMETTRE

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

1

SOUTENIR ET RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ RÉSIDENTIELLE DU TERRITOIRE
AUTOUR D'UNE ÉCONOMIE DE SERVICE ET DE BIEN-ÊTRE

PROFESSIONNALISER, QUALIFER ET FAIRE MONTER EN GAMME LES
ACTEURS ET OFFRES TOURISTIQUES DU TERRITOIRE

2

IMPULSER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS L'ÉCONOMIE DU TERRITOIRE
(énergétique, alimentaire, déchets, mobilité)

SOUTENIR L'ÉCONOMIE PRODUCTIVE À TRAVERS LA MONTÉE EN QUALITÉ
DE L'ACCUEIL ET DE L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

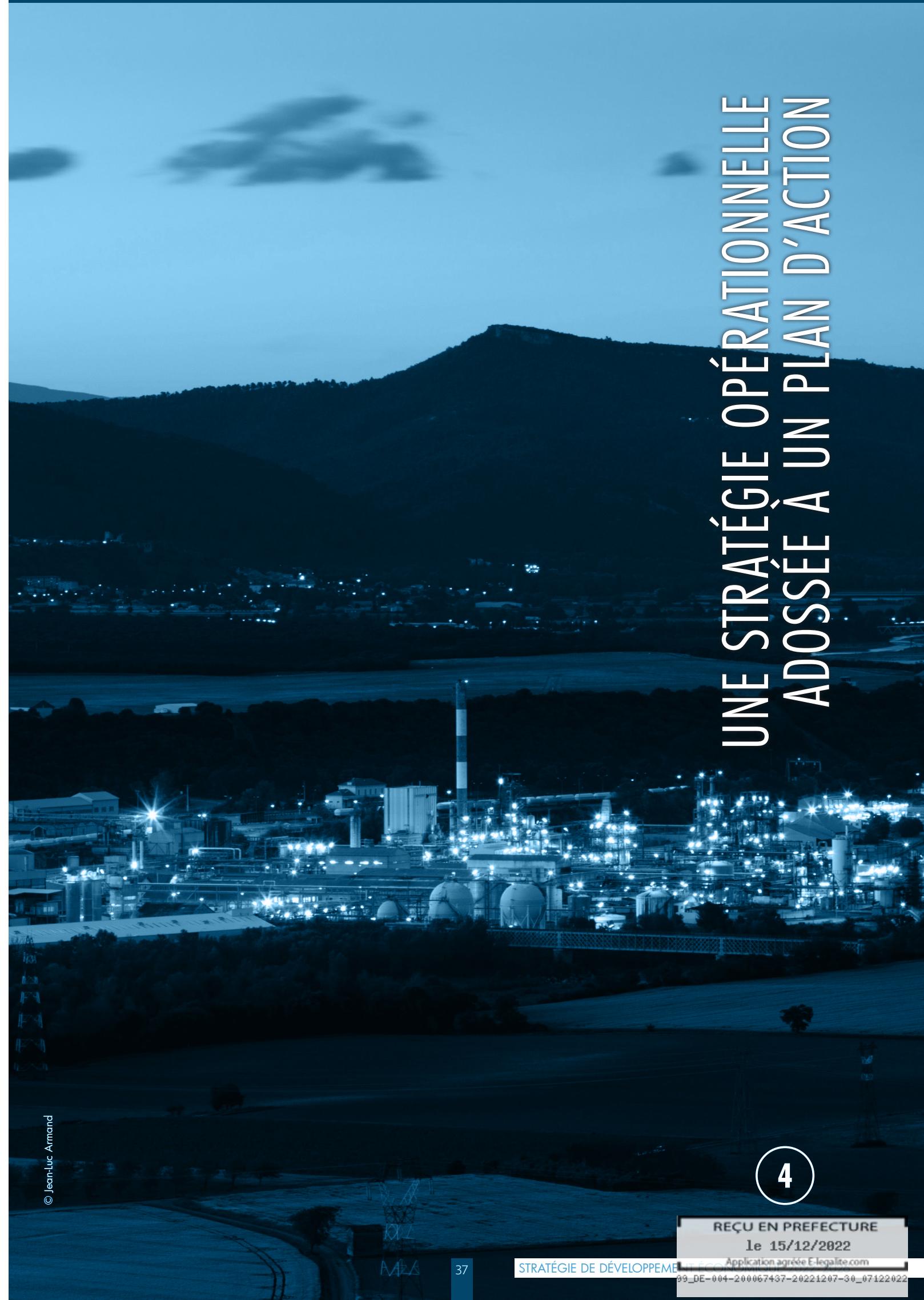
4

REÇU EN PREFECTURE

le 15/12/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20221207-30_07122022



UNE STRATÉGIE OPÉRATIONNELLE ADOSSÉE À UN PLAN D'ACTION

4

La dernière phase de cette stratégie, visant à établir un plan d'action opérationnel s'est organisée autour de plusieurs temps de mobilisation

• Sept ateliers ont été identifiés, de manière logique en continuité du travail préalable et mis en place sur une période de deux semaines. Ces temps d'échanges ont regroupé divers partenaires techniques du territoire ayant compétences et connaissances sur les sujets abordés, ainsi que les élus volontaires de la commission développement économique de l'agglomération. Deux ateliers ont porté sur des thématiques transversales à l'ensemble de la stratégie, ressortis comme des enjeux stratégiques majeurs : la mobilité et l'accessibilité au territoire ; la formation et l'emploi. Ils ont regroupé à chaque fois entre 6 et 18 participants, soit environ 25 partenaires distincts, extérieurs à PAA.

• Un questionnaire à large portée permettant de questionner les acteurs économiques du territoire sur leur niveau d'intérêt et d'expertise mais également le niveau de priorité attribué à chaque axe et sous axe a également été mis en place. Ainsi on observe que ce sont les axes dédiés à la transition

écologique -aussi bien au travers de l'animation territoriale que du soutien à l'économie circulaire - et à l'économie productive – et principalement autour de l'accompagnement aux entreprises - qui sont identifiés de manière prioritaire.

► 87% des acteurs sondés disent vouloir être associés à au moins un axe de la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie au travers de son plan d'action, par la valorisation de ses actions, une expertise ou le portage d'un projet. Un tiers des acteurs considèrent déjà être porteur ou moteur d'un projet structurant qui pourrait s'inscrire dans la stratégie développement économique de PAA.

► 2/3 des acteurs sondés souhaitent être associés si un COPIL dédié au suivi de la stratégie développement économique venait à être constitué.

• La réunion des instances de gouvernance classiques (COPIL restreint, COPIL, COTECH) permettant de guider et accompagner ces temps de travail

• Diverses réunions techniques en interne En plus de la volonté de mobiliser afin d'impliquer les partenaires et répondre aux attentes initialement transmises par les acteurs du développement économique du territoire, le choix d'intégrer les acteurs pour la co construction technique du plan d'action s'est révélée nécessaire pour d'autres aspects.

D'une part, bénéficier d'une sorte d'accréditation de l'agglomération : certains projets étant sélectionnés par les instances de gouvernance de la stratégie de PAA, ils deviennent donc prioritaires pour le territoire et peuvent être inscrits dans des contrats et documents de planification structurants, bénéficier d'un levier financier ou en matière d'ingénierie et d'animation via les services de PAA, par exemple.

D'autre part, cette intégration d'acteurs extérieurs à la collectivité a permis de donner une cohérence entre des enjeux stratégiques partagés, des compétences (parfois partagées ou propres à ces acteurs), des besoins de coordination et des capacités financières.

7 ateliers :

- Santé/Silver économie
- Revitalisation des centres bourgs/villes
- Mobilité
- Tourisme
- Formations
- Transitions écologique et énergétique
- Économie productive

Cette étape de travail a permis d'échanger autour de critères qualitatifs de sélection afin de prioriser et hiérarchiser les opérations à intégrer au plan d'actions, en cohérence avec les enjeux et partis pris adoptés dans la stratégie. Cette démarche a abouti aux critères

Enquête n°3 : plan d'action

25 acteurs distincts présents sur les ateliers

Une vingtaine d'agents de Provence Alpes Agglomération mobilisés

15 questionnaires renseignés par d'autres acteurs économiques du territoire (37% de taux de réponse) pour aborder le plan d'action



suivants, adossés à une grille de notation visant à objectiver au maximum la sélection : les projets doivent être structurants, s'inscrire dans les enjeux stratégiques identifiés et avoir une certaine maturité gage de leur mise en œuvre à court-moyen terme.

critères de sélection adoptés en vue d'une priorisation des projets du plan d'actions

Opération structurante

- Vise un rayonnement extra communal / Intercommunal
- Porte sur la structuration d'une filière stratégique
- Développe un équipement inter communautaire
- Consolide un pôle structurant (ACV, PVD) et/ou une stratégie de PAA

Enjeux stratégiques

- Qualité / Transitions / Animation (à minima 2 enjeux >> 1 pts)
- Projet générateur de ressources et d'emplois
- Projet en capacité à être pérennisé et reposant sur un modèle économique viable

Avancement opérationnel

- Mise en œuvre sur la durée du plan d'action 2022-2026
- Maturité technique du projet et/ou ingénierie disponible
- Maturité financière du projet (financements acquis ou pré fléchés)

REÇU EN PREFECTURE

le 15/12/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20221207-30_07122022

Cet axe vise à répondre aux enjeux d'attractivité résidentielle en renforçant les pôles qui concentrent les principaux services marchands et non-marchand. Il vise également à conforter des secteurs performants sur le territoire comme l'économie sociale et solidaire et toutes les activités dédiées au bien-être, à la prévention santé et au maintien à domicile.



EXEMPLES D'OPÉRATIONS STRUCTURANTES

- Soutenir le vivier ESS du territoire par une mise en réseau, une animation et un accompagnement à la transition énergétique et écologique
- Animer une dynamique de réseau et créer une synergie autour des tiers lieux du territoire (Diniapolis, Fabriques de Territoires, Living Lab, Le Top)
- Développer une animation commerciale pour redynamiser les centres villes fragilisés (ACV – PVD)
- Développer une politique de réhabilitation et de modernisation du parc immobilier en centre ville (ACV-PVD)
- Animer une offre culturelle dans les quartiers et centres bourgs structurants
- Améliorer l'accessibilité du territoire par le développement de pôles d'échanges multimodaux et de réseaux de mobilité douce
- Animer et coordonner une offre de pleine santé sur le territoire

En cohérence avec la stratégie de développement touristique, cet axe se concentre sur la montée en gamme de l'offre touristique et la professionnalisation des acteurs du tourisme. Il met également l'accent sur le développement d'équipements structurants à travers l'aménagement de sites et le développement de l'hébergement marchand.



EXEMPLES D'OPÉRATIONS STRUCTURANTES

- Professionnaliser et accompagner les acteurs (restaurateurs, producteurs) pour développer une offre alimentaire de qualité et de proximité
- Qualifier et mettre en cohérence les aménagements écotouristiques autour de la retenue de l'Escale
- Renforcer l'attractivité du Musée Promenade et son accessibilité
- Améliorer l'attractivité de l'équipement thermal et en faire un pôle touristique majeur du département
- Aménager et qualifier des sites touristiques en vue d'une

mise en cohérence, d'une montée en gamme ou d'une offre expérientielle packagée

- Animation d'évènements autour de la promotion du territoire (fête de la randonnée, inventerre, etc)
- Définir et mettre en oeuvre un plan de communication et marketing de l'UGPH
- Aménager un bureau d'information touristique et un espace de valorisation de l'UGPH
- Développement d'une offre touristique d'hébergements collectifs et / ou novateurs

Cet axe répond aux enjeux de transition écologique et impulse une nouvelle vision du développement économique du territoire moins carboné et positionné sur les filières d'avenir en matière d'énergie et d'économie circulaire



EXEMPLES D'OPÉRATIONS STRUCTURANTES

- Sensibiliser les collectivités à l'utilisation de produits locaux de qualité
- Accompagner le secteur agricole dans son adaptation aux enjeux climatiques et écologiques
- Faire émerger une filière méthanisation sur le territoire
- Accompagner le développement et la structuration de la filière bois
- Adopter une démarche exemplaire et inter communale autour de l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments et équipements publics

- Déployer le numérique et appuyer la communication autour de la mobilité alternative
- Créer un mode de gestion durable, partenarial et performant des EnR du territoire
- Accompagner la dépollution et la requalification d'anciennes friches industrielles

REÇU EN PREFECTURE

le 15/12/2022

Application agréée E-legalite.com

STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

99_DE-004-200067437-20221207-30_07122022

A travers sa compétence zones d'activités et le développement de l'offre d'accompagnement à la création, développement, transmission d'entreprises, Provence alpes Agglomération réaffirme sa volonté de densifier le tissu économique productif créateur d'emplois et de valeur ajoutée.



EXEMPLES D'OPÉRATIONS STRUCTURANTES

- Moderniser les outils d'abattage et soutenir la filière viande du territoire
- Développer la filière fruit et le maraîchage
- Aménager et requalifier la zone industrielle de la Cassine
- Valoriser et soutenir le développement de la plateforme de Saint Auban (Ri-sing Sud)

- Fédérer les entreprises vertueuses pour les attirer sur le territoire
- Animer une offre de formation axée sur les métiers en tension dans le secteur industriels et mettre en lien les acteurs publics/privés
- Pérenniser et conforter le label site clé en main sur le territoire de PAA

ANNEXES

5

REÇU EN PREFECTURE

le 15/12/2022

STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20221207-30_07122022

Annexe 1 : INVANTAIRE ACTEURS, COPIL, COTECH ET ENTRETIENS

CADRAGE

Période : Décembre 2020 - Février 2021

Quoi	Qui	Source	Quand
Interne	Services Développement économique et touristique / Service Ingénierie	3	Décembre - Février
COPIL restreint	5 élus référents	7	16/12/2022
Questionnaire	72 acteurs sondés	41	février

DIAGNOSTIC

Période : Mars 2021 - Juin 2021

Quoi	Qui	Source	Quand
Entretien direct	OT	S. Arnoux	02/03/2021
Entretien direct	CMA	C. Samonini	1 ^{er} mars 2021
Entretien direct	Banque de France	P. Khiel	10/03/2021
Entretien direct	CCI	L. Pomès - F. Giraud	02/03/2021
Entretien direct	AD04	J. Martelini	1 ^{er} mars 2021
COTECH	16 techniciens invités	8	28/05/2021
COPIL : COM DEV ECO	Élus	15	11/06/2021

STRATEGIE & ENJEUX

Période : Juin 2021 - Novembre 2021 / Puis reprise Février - Mars 2022

Quoi	Qui	Source	Quand
Interne	Services Développement économique et touristique / Service Ingénierie	R.Rouquette - A. Nevière - A. Tankam	Juin - Novembre
Entretien direct	Banque des Territoires	C. Carriou	19/07/2022
Entretien direct	Banque de France	P. Khiel	30/06/2022
Entretien direct	Région Sud, Direction Dvptm et financement des entreprises	Mathilde Dedieu	20/07/2022
Entretien direct	Préfecture 04	3 techniciens	30/06/2022
Entretien direct	Initiatives	B. Bernardès	01/06/2021
Entretien direct	Directeur ARKEMA	P. Millet	12/07/2022
Entretien direct	SDE 04	M. Moreau	19/07/2022
Entretien direct	PAA - politique de la ville	J. Abdilla	Octobre
Entretien direct	PAA - politique de la ville	MLK	Septembre
Entretien direct	Tourisme	Jérémie Subias	Octobre
Entretien direct	Pleine Santé, silver Eco	Lucille Thiebot	
Entretien direct	Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations	A.M. Durand	02/09/2022
Entretien direct	DGS PAA	P. Hubert	31/08/2022
Entretien direct	DGS Digne-Les-Bains	J.M. Gillet	17/09/2022
Entretien direct	France Active	E. Guichou	
Entretien direct	Pôle Emploi	R. Spinoza / N. Bianco	Septembre
COPIL restreint	5 élus référents	Élus PAA	29/09/2022
COTECH	Env 10 participants > voir feuille présence	techniciens PAA	08/10/2022
Entretien direct	Table ronde volet énergie	S. Cossrat / SME / CEP	22/09/2022
Entretien direct	Région Sud - SRDEII	V. Durand (Région Sud) / P. Boutot (BE Katalyse)	21/09/2022
COPIL : COM DEV ECO	Élus	16	23 Mars 2022

PLAN D'ACTIONS

Période : Février 2022 - Juin 2022

Quoi	Qui	Source	Quand
Atelier Silver économie	Conseil Départemental 04 - Centre Hospitalier- CPTS- PTA- Thermes - Living lab - Chambres consulaire - ARS - Mutualité française - Campus connecté	18	02/05/2022
Atelier Mobilité	Conseil Départemental, PAA (pleine santé, environnement, transports) SNCF Réseau, Région Sud, SDE	10	03/05/2022
Atelier TEE	Services de PAA : Déchets, Environnement, Maîtrise de l'Energie	10	03/05/2022
Atelier Eco productive	AD04 - Région Sud- CCI-CMA- Fabrique à Entreprendre - Initiatives- PAA (urbanisme)	9	05/05/2022
Atelier formation	Pôle Emploi - DDETSPP- Ligue de l'Enseignement - Mission locale 04 CMAR PACA	9	09/05/2022
Atelier Revitalisation	Deux petites villes de demain - CCI - Initiatives - Fabrique à entreprendre - PAA (urbanisme, ACV)	6	10/05/2022
Tourisme	Deux OT (DLB, Moustiers Ste Marie) - AD04 - CD04 - CCI - CMA	13	11/05/2022
Questionnaire	40 partenaires distincts sondés	15	01/05/2022
COTECH	A l'occasion du «Ptit Dej Cuzin»	23	05/05/2022
COPIL restreint	Elus (M. Aciaï - M. Vivos - M. Kuhn)	5	12/05/2022

COPIL COM DEV ECO

JUIN

Bilan : Plus de 70 acteurs consultés et 55 participants distincts par différents biais

REÇU EN PREFECTURE

le 15/12/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20221207-30_07122022

Annexe 2 : INVANTAIRE DOCUMENTAIRE

Intitulé	Source	Publication
Portrait de territoire PAA	AD04	2020
Portrait de territoire complet	AD04/CCI	2018
Plan Alimentaire Territorial	Trisse Gressard consultants	2020
Feuille de route du développement économique de PAA	Interne PAA	2017-2020
Diagnostic SCOT	PAA	2020
Données INSEE (population, économie, portrait de territoire)	INSEE	2018
Stratégie de développement économique DLVA	AUPA	2020
Mission d'étude pour la commercialisation de la zone de La Cassine à Peyruis	BE HANK	2021
Synthèse CMA	CMA	2021
Portrait territoire PAA	CMA	2021
Mission d'élaboration d'un diagnostic prospectif territorial à l'échelle du 04	CCI	2014
Nouveau cap du marketing territorial	site du marketing-territorial.org	2021
Statistiques taxe séjours	Interne PAA	2019-2021
Charte Territoire du Verdon	PNR Verdon	2020
Module impact de la crise sanitaire	ACSEL, Banque de France	2021
Étude de faisabilité démonstrateur pépinière commerciale	CCI	2017
Analyse du potentiel commercial de la Rue de l'Hubac	AID-Observatoire	2019
Appui à la formalisation du Business Plan du SPA Thermal	DSDE 04 / BE AKAJOULE	2021
Étude de préfiguration Mise en place d'un contrat territorial de développement des énergies renouvelables thermiques et de récupération sur le département des AHP	ANCORIS	2021
Baromètre de l'implantation d'entreprises	POPSU - Université Aix Marseille	2021
Programme de recherche sur l'externalité des Tiers Lieux	ESPELIA	2021
Étude d'opportunité pour la création d'EPL à l'échelle de Provence Alpes Agglomération	AD3E Conseil	2021
Profil Climat Air Energie et PCAET de PAA	Service SCOT	2019
Cartographie des ZAE	PAA	2015
Stratégie Touristique de PAA	CCABV	2019
Étude préalable pour l'émergence d'une offre foncière et immobilière adaptée au Dev Eco, touristique et renforcement de l'offre d'hébergement au pays dinois	Région Sud	2013
La dévitalisation des centres anciens en Région PACA, Un constat préoccupant	ARI - Région Sud	2019
Diagnostic territorial Pleine santé	PM Consultant Urbaniste/ Julie CLAVEL Architecte DPLG	2008
Étude de définition d'un schéma de développement économique des Vals de Durance et Bléone	D.Lestoux & Associés	2019
Les SCoT et l'aménagement commercial de demain	CCI	2015
Panorama des AHP	PAA	2021
Délibération PAA : fonds prêt Covid Résistance abondement du fonds et convention avec Initiatives Alpes de Haute Provence	Préfecture	2021
Note SCPP Relance	PAA	2021
NOTE soutien de PAA à l'activité économique	INSEE Digne-Les-bains	2020-2021
Chiffres Clés Emploi 04	Initiative	2017-2021
Rapport annuel entreprises soutenues	Chambre Régionale des entreprises de l'ESS 04	2020
l'ESS dans les AHP	Chambre Régionale des entreprises de l'ESS 04	2021
Panorama départemental : le poids des entreprises de l'ESS (Forum)	PAA - Initiatives	2021
Rapport d'activité 2020 et perspectives 2021 : La Fabrique, un dispositif, un tiers-lieu ressource dédié à l'entrepreneuriat !	Réunions / EVE	2021
Point d'avancement du projet de méthanisation EVE CASA	Interne PAA	2021
Note de conjoncture circuits courts (covid)	Interne PAA	2021
Note de conjoncture immobilier (covid)	France Active - Proposition action	2021
Développer l'économie sociale, solidaire et responsable au service des enjeux écologiques et d'inclusion de Provence Alpes Agglo	Mutualité française / PAA	2021
Atelier 7.7 > mettre en place un PTCE sur le territoire	ATEMIA	2021
Analyse de l'enquête numérique - Schéma touristique départemental 04	INSEE	2021
Enquêtes besoins en main d'œuvre 04	Ministère des Solidarités et de la Santé	2022
Accès aux soins : pourquoi et comment identifier les zones sous-denses en médecins ?	ARS PACA	2022
Carto Santé	Atlas Santé	2022
CPTS Provence Alpes - Etat des lieux sur la santé	URPS ML PACA - V1	2021

REÇU EN PREFECTURE

le 15/12/2022

Application agréée E-legalite.com

STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

99_DE-004-200067437-20221207-30_07122022

Annexe 3 FICHES OPÉRATIONS

AXE 1 SOUTENIR ET RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ RÉSIDENTIELLE DU TERRITOIRE AUTOUR D'UNE ÉCONOMIE DE SERVICES ET DE BIEN ÊTRE

A : Animation territoriale

Précisions objectifs stratégiques et enjeux pour le territoire

- Animer l'offre de formation axée sur les services et le bien être et mettre en lien les acteurs publics/privés
- Favoriser l'implantation et le maintien en centres villes/bourgs d'une activité culturelle pour préserver l'attractivité de la ville
- Soutenir le secteur de l'ESS pour renforcer l'économie de proximité et l'emploi
- Accompagner le développement de la filière silver Economie du territoire

Objectifs opérationnels & spécifiques

- Développer les liens entre les acteurs économiques et la formation sur le territoire afin de soutenir l'employabilité autour des services et de l'ESS
- S'appuyer sur les acteurs culturels, valoriser le patrimoine, réinventer des lieux désaffectés pour animer les quartiers et centres bourgs structurants
- Animer une dynamique de réseau et de soutien à l'ESS
- Accompagner les restaurateurs et les producteurs pour développer une offre alimentaire de qualité et de proximité
- Développer et animer la filière silver économie

Actions envisagées

Intitulé	Objectifs	Maîtrise d'œuvre	Période de mise en œuvre	Coût prévisionnel	Financements ciblés
1	Projet de tiers lieu culturel du Top > soutenir le rôle d'animation du CV et d'un équipement structurant pouvant générer des flux et activités économiques	S'appuyer sur les acteurs culturels, valoriser le patrimoine, réinventer des lieux désaffectés pour animer les quartiers et centres bourgs structurants	Association Potes of The Top	2022-2026	
2	Créer une synergie autour des tiers lieux du territoire (Diniapolis / Living Lab / Top / Campus connecté) et coordonner une animation territoriale des tiers lieux au travers de la Fabrique	Animer une dynamique de réseau et de soutien à l'ESS	PAA/la fabrique	2022-2026	
3	Animer les acteurs de la silver économie dans le cadre du living lab et du PTCE/ Organiser un salon domotique et santé tous les deux ans/ / Création d'un réseau d'artisans et d'entreprises en capacité d'intervenir en matière d'adaptation du logement conventionnés avec le PTCE/ Approfondir la cartographie des acteurs de la silver économie avec la CCI	Accompagner le développement de la filière silver Economie du territoire	PAA	2022-2026	
4	Lancement de l'expérimentation du dispositif Technicothèque	Accompagner le développement de la filière silver Economie du territoire	PAA > partenaires CMA, CD04 (LOGIA), CPTS	2022-2026	conférence des financeurs
5	Impulser des projets de valorisation et de création de formation via le campus des métiers et des qualifications de la silver économie	Développer les liens entre les acteurs économiques et la formation sur le territoire afin de soutenir l'employabilité autour des services et de l'ESS	PAA/académie Aix-Marseille	2022-2026	

REÇU EN PREFECTURE

le 15/12/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20221207-30_07122022

B : Structuration des équipements

Précisions objectifs stratégiques et enjeux pour le territoire

- Faire monter en gamme et structurer l'offre de services, d'équipements et de loisirs
- Favoriser l'implantation et le maintien en centres villes/bourgs d'une activité économique, sociale, culturelle pour préserver l'attractivité de la ville
- Améliorer l'accessibilité du territoire

Objectifs opérationnels & spécifiques

- Améliorer le cadre de vie par la reconquête de l'espace public dans les quartiers et centres bourgs structurants
- Mettre en place une stratégie foncière adaptée pour moderniser et réhabiliter les locaux d'activité et l'offre résidentielle
- Accompagner le développement d'une animation commerciale modernisée pour redynamiser les centres fragilisés
- Développer un maillage territorial autour de Pôles d'Eco Mobilité et de réseaux de mobilité douce
- Fluidier et adapter l'offre de transports autour de la vallée de la Durance

Actions envisagées

	Intitulé	Objectifs	Maîtrise d'œuvre	Période de mise en œuvre	Coût prévisionnel	Financements ciblés
1	Requalification de l'immobilier commercial EPARECA - ANCT	Mettre en place une stratégie foncière adaptée pour moderniser et réhabiliter les locaux d'activité et l'offre résidentielle	PAA			
2	Boutiques à l'essai > Mon projet ma boutique	Accompagner le développement d'une animation commerciale modernisée pour redynamiser les centres fragilisés	PAA > PVD			
3	PEM Gare routière de DLB : Mission de programmation sur la réhabilitation du bâtiment et aménagements de l'espace public		PAA			
4	Projet pilote sur la LNC CASA-DLB : diagnostic mobilité sur les usages et cibles >> plateforme permanente préalable à la phase expérimentale	Développer un maillage territorial autour de PEM et de réseaux de mobilité douce	SNCR Réseau - PAA			
5	Etude sur la réorganisation des transports dans la vallée de la Durance	Fluidier et adapter l'offre de transports autour de la vallée de la Durance	Région Sud			

REÇU EN PREFECTURE

le 15/12/2022

Application agréée E-legalite.com

STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

99_DE-004-200067437-20221207-30_07122022

C : Professionnalisation et mise en marché d'une offre de services de qualité

Précisions objectifs stratégiques et enjeux pour le territoire

- Favoriser et valoriser l'offre de santé et Bien-Être du territoire
- Accompagner le développement des circuits courts à travers la mise en œuvre du volet « alimentaire » du PAT
- Déployer une offre numérique équilibrée sur le territoire

Objectifs opérationnels & spécifiques

- Impulser un cadre permettant de développement de l'offre de santé et de bien être du territoire
- Structurer les circuits courts pour améliorer l'accessibilité des produits locaux (restauration collective, restaurants, commerces)
- Accompagner la transition numérique auprès des acteurs publics et privés

Actions envisagées

Intitulé	Objectifs	Maîtrise d'œuvre	Période de mise en œuvre	Coût prévisionnel	Financements ciblés
1 Création d'un espace sport santé dans l'espace Perona de la maison de santé de Volonne	Impulser un cadre permettant de développement de l'offre de santé et de bien être du territoire	Volonne			
2 Accompagner le développement du projet de santé sur le territoire (accès aux soins, parcours pluriprofessionnels, prévention, gestion des crises sanitaires)		CPTS			
3 Valoriser les points de vente en circuits courts existants par la communication et la cartographie	Structurer les circuits courts pour améliorer l'accessibilité des produits locaux	PAA (PAT)			
4 Sensibiliser à l'utilisation de produits locaux de qualité dans la restauration collective		PAA (PAT)			
5 Formation des acteurs économiques aux outils numériques, à l'aménagement des point de ventes	Accompagner la transition numérique auprès des acteurs publics et privés	CCI			

REÇU EN PREFECTURE

le 15/12/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20221207-30_07122022

Critères de sélection et évaluatifs :

Critères		Indicateurs		
Définition	Méthodologie	Définition	Méthodologie	
1 Opération structurante	<ul style="list-style-type: none"> • Vise un rayonnement extra communal / Intercommunal • Porte sur la structuration d'une filière stratégique • Développe un équipement inter communal • Consolide un pôle structurant (ACV, PVD) et/ ou une stratégie de PAA 	1 pts par critère rempli	Résultat	
2 Enjeux stratégiques	<ul style="list-style-type: none"> • Qualité / Transitions / Animation (a minima 2 > 1 pts) • Projet générateur de ressources et d'emplois • Projet en capacité à être pérennisé et reposant sur un modèle économique viable 	1 pts par critère rempli	Réalisation 1	
3 Avancement opérationnel	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre sur la durée du plan d'action 2022-2026 • Maturité technique du projet et/ou ingénierie disponible • Maturité financière du projet (financements acquis ou pré fléchés) 	1 pts par critère rempli	Réalisation 2	
Notation /10	< 5 : non inscrit 5 : à discuter > = 6 : inscrit		Réalisation 3	

AXE 2 PROFESSIONNALISER, QUALIFIER ET FAIRE MONTER EN GAMME LES ACTEURS ET OFFRES TOURISTIQUES DU TERRITOIRE

A : Viser ensemble l'excellence

Précisions objectifs stratégiques et enjeux pour le territoire

- Mobiliser des leviers financiers pour développer l'économie touristique
- Renforcer les synergies et professionnaliser les acteurs touristiques
- Développer les systèmes d'information, d'observation et d'évaluation touristiques

Objectifs opérationnels & spécifiques

- Optimiser le produit de la taxe de séjour, mobiliser des leviers financiers pour développer l'économie touristique
- Renforcer le travail en réseau et les transversalités avec les acteurs institutionnels du tourisme
- Animer, faire vivre et proposer des offres de formation aux réseaux de socio professionnels du tourisme et de Géopartenaires
- Accompagner les restaurateurs et les producteurs pour développer une offre alimentaire de qualité et de proximité
- Qualifier l'offre en s'appuyant sur les systèmes d'information et renforcer la veille et l'observation touristiques

Actions envisagées

	Intitulé	Objectifs	Maîtrise d'œuvre	Période de mise en œuvre	Coût prévisionnel	Financements ciblés
1	Financement de l'office de tourisme Provence Alpes Digne-les-Bains	Mobiliser des leviers financiers pour développer l'économie touristique	PAA / AD04	2022-2026	970 000 € / an	Fonds propres (dont Taxe de séjour)
2	Stratégie de prospection d'investisseurs touristiques exogènes (partenariat PAA/ AD04)	Mener une politique de prospect d'investisseurs et développer les partenariats publics / privés	PAA / AD04	2022-2026		Fonds propres
3	Animation dédiée à une stratégie conjointe autour des stations de Montagne dans le cadre du Plan Avenir Montagnes Ingénierie	Renforcer le travail en réseau et les transversalités avec les acteurs institutionnels du tourisme	PAA / AD04	2022-2023	RH	Avenir Montagnes Ingénierie
3	Déploiement et animation du réseau des géopartenaires de l'UNESCO Géoparc de Haute Provence	Animer, faire vivre et proposer des offres de formation aux réseaux de socio professionnels du tourisme et de Géopartenaires	PAA	2022-2026	RH	Fonds propres
3	Déploiement et animation du label Géofood sur le territoire de PAA	Accompagner les restaurateurs et les producteurs pour développer une offre alimentaire de qualité et de proximité, en lien avec le PAT	PAA (PAT)	2022-2026	RH	Fonds propres
4	Gestion de la taxe de séjour (tarifs, bases de données, communication)	Optimiser le produit de la taxe de séjour	PAA	2022-2026	RH	Fonds propres
4	Animation de la SMART destination « Verdon »	Renforcer le travail en réseau et les transversalités avec les acteurs institutionnels du tourisme	OTs / AD04 / PNRV	2022-2026	RH	Fonds propres
5	Renforcement territorial du dispositif Flux Vision Tourisme à l'échelle des infra destinations de PAA et du Géoparc	Qualifier l'offre en s'appuyant sur les systèmes d'information et renforcer la veille et l'observation touristiques	AD04 / PAA	2022-2026	60000 €	Fonds propres
5	Enquêtes de satisfaction auprès des clientèles en vue de mieux appréhender les attentes et d'améliorer la qualité de l'offre	Qualifier l'offre en s'appuyant sur les systèmes d'information et renforcer la veille et l'observation touristiques	OTs	2022-2026	RH	Fonds propres
5	Déploiement du dispositif « être ambassadeur de ma ville » à l'échelle territoriale	Animer, faire vivre et proposer des offres de formation aux réseaux de socio professionnels du tourisme et de Géopartenaires	CCI	2023-2024		Fonds propres

REÇU EN PREFECTURE

le 15/12/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20221207-30_07122022

B : Marketing touristique

Prévisions objectifs stratégiques et enjeux pour le territoire

- Axer le marketing touristique sur une offre originale basée sur l'expérience client et les 4 filières d'excellence
- Renforcer l'attractivité du territoire en se positionnant sur toutes les échelles de destination pertinentes

Objectifs opérationnels & spécifiques

- Commercialiser une gamme d'offres, de produits et de séjours packagés autour des 4 filières d'excellence fléchées dans la stratégie touristique et d'expériences à vivre autour des 4 R
- Développer la notoriété de Provence Alpes Agglomération sur les marchés régional, français et européen
- Positionner l'UNESCO Géoparc de Haute Provence comme élément fédérateur, différenciateur, vecteur de qualité et générateur de notoriété internationale
- Développer l'attractivité du territoire en promouvant les infra destinations Pure Alpes, Haute Provence et Verdon tout en se positionnant dans d'autres stratégies marketing supra territoriales pertinentes (smart destinations, pôle montagne, contrats de filière, marques mondes)

Actions envisagées

	Intitulé	Objectifs	Maîtrise d'œuvre	Période de mise en œuvre	Coût prévisionnel	Financements ciblés
1	Commercialisation d'expériences et séjours touristiques packagés	Commercialiser une gamme d'offres, de produits et de séjours packagés autour des 4 filières d'excellence de la stratégie touristique et des 4 R	OT PADLB	2022-2026		Fonds propres et commission
2	Mise en place d'une plateforme de réservation et de vente en ligne d'activités et services touristiques	Commercialiser une gamme d'offres, de produits et de séjours packagés autour des 4 filières d'excellence de la stratégie touristique et des 4 R	OT PADLB	2022-2026	60 000 €	LEADER
2	Actions de promotion et plan média de l'office de tourisme Provence Alpes Digne-les-Bains	Développer la notoriété de Provence Alpes Agglomération	OT PADLB	2022-2026		Fonds propres et subvention PAA
2	Animation et promotion de l'UNESCO Géoparc de Haute Provence	Positionner l'UNESCO Géoparc de Haute Provence comme élément fédérateur, différenciateur, vecteur de qualité et générateur de notoriété internationale	PAA, CCSB, OT PADLB, OT Moustiers, OT SB, OT HTTP, AD 04	2022-2026		Fonds propres, dont subvention PAA
3	Actions de promotion des marques infra et supra territoriales déployées par l'Office de tourisme Provence Alpes Digne-les-Bains	Développer l'attractivité du territoire en promouvant les infra destinations tout en se positionnant dans d'autres stratégies marketing supra territoriales	OT PADLB	2022-2026		Fonds propres, dont subvention PAA
3	Marché digital d'artisanat d'art de Moustiers Sainte Marie	Commercialiser une gamme d'offres, de produits et de séjours packagés autour des 4 filières d'excellence de la stratégie touristique et des 4 R	OT Moustiers	2022-2026	24 000 €	Fonds propres

C : Aménagement d'équipements structurants

Précisions objectifs stratégiques et enjeux pour le territoire

- Mener une politique d'aménagement des sites et équipements touristiques structurants
- Développer, diversifier et faire monter en gamme le parc d'hébergements touristiques marchands

Objectifs opérationnels & spécifiques

- Requalifier, moderniser, diversifier et augmenter l'attractivité économique des équipements touristiques structurants du territoire
- Mener une politique d'aménagement des sites et équipements touristiques structurants
- Mener toute action contribuant au développement et à la montée en gamme de l'offre d'hébergement touristique marchand
- Favoriser l'accueil de groupes et soutenir le maintien et le développement d'une offre d'hébergement et de services adaptés pour les recevoir

Actions envisagées

	Intitulé	Objectifs	Maîtrise d'œuvre	Période de mise en œuvre	Coût prévisionnel	Financements ciblés
1	Restructuration du Musée Promenade		PAA	2022-2026	5 M €	Contrat d'Avenir
1	Modernisation de la station thermale de DLB	Requalifier, moderniser, diversifier et augmenter l'attractivité économique des équipements touristiques structurants du territoire	PAA	2022-2026	7,5 M €	Contrat d'Avenir
1	Modernisation, diversification et transition écologique des stations de La Blanche		Seyne, Montclar, Selonnet	2022-2026	16,4 M €	Contrat stations de demain
2	Programme pluriannuel d'aménagement de sites du Géoparc	Aménager les sites naturels emblématiques du territoire pour créer un effet vitrine et améliorer la qualité d'accueil des publics	PAA / CCSB	2022 - 2026	980 000 €	Espace Valléen, Avenir Montagnes investissement, CD 04
2	Aménagements complémentaires autour de la retenue de l'Escale		PAA / Volonne	2022 - 2024	490 000 €	Espace Valléen
3	Requalification de l'immobilier de loisir et réchauffement des lits froids en stations de montagne et de la station thermale de Digne-les-Bains		CD 04 / PAA	2022 - 2023		Avenir Montagnes Ingénierie
3	Prospection d'investisseurs pour la reprise et la requalification de l'offre hôtelière de Digne-les-Bains (Richelme, Tonic hôtel, Hôtel du Golf, Chandourène)	Mener toute action contribuant au développement et à la montée en gamme de l'offre d'hébergement touristique marchand	AD 04 / PAA	2022-2026		Fonds propres
4	Développer un projet de coopération ALCOTRA autour de l'optimisation des sites de groupes et d'échanges culturels, sports, APN autour de séjours jeunes	Favoriser l'accueil de groupes et soutenir le maintien et le développement d'une offre d'hébergement et de services adaptés pour les recevoir	AD 04 / CD 04 / Région SUD	2023-2026		ALCOTRA
4	Dispositif RDNA visant à absorber l'ensemble des données des opérateurs numériques pour affiner l'analyse des hébergements	Mener toute action contribuant au développement et à la montée en gamme de l'offre d'hébergement touristique marchand	AD 04	2022-2026		Fonds propres
4	Diagnostic et actions d'accompagnement ciblées sur les structures d'accueil de groupe en friche ou en difficulté économique	Favoriser l'accueil de groupes et soutenir le maintien et le développement d'une offre d'hébergement et de services adaptés pour les recevoir	AD 04 / PAA	2022-2024		Fonds propres

REÇU EN PREFECTURE

le 15/12/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20221207-30_07122022

Critères de sélection et évaluatifs :

Critères

Indicateurs

		Définition	Méthodologie		Définition	Méthodologie
A	1 Opération structurante	<ul style="list-style-type: none"> Vise un rayonnement extra communal / Intercommunal Porte sur la structuration d'une filière stratégique Développe un équipement inter communal Consolide un pôle structurant (ACV, PVD) et/ ou une stratégie de PAA 	1pts par critère rempli		Résultat : déploiement réseau	Part du territoire de PAA couvert par des systèmes d'information et d'observation touristique TO : 2022 (X%) > source : AD ? T+1 : 2026 (X%)
	2 Enjeux stratégiques	<ul style="list-style-type: none"> Qualité / Transitions / Animation (a minima 2 > 1 pts) Projet générateur de ressources et d'emplois Projet en capacité à être pérennisé et reposant sur un modèle économique viable 	1pts par critère rempli		Réalisation 1 : labelisation	Existence et adhésion au label Géofood sur le territoire OUI/NON Nombre d'adhérents parmi restaurateurs et producteurs
	3 Avancement opérationnel	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre sur la durée du plan d'action 2022-2026 Maturité technique du projet et/ou ingénierie disponible Maturité financière du projet (financements acquis ou pré fléchés) 			Réalisation 2	

		Critères	Indicateurs			
		Définition	Méthodologie		Définition	Méthodologie
B	1 Opération structurante	<ul style="list-style-type: none"> Vise un rayonnement extra communal / Intercommunal Porte sur la structuration d'une filière stratégique Développe un équipement inter communal Consolide un pôle structurant (ACV, PVD) et/ ou une stratégie de PAA 	1pts par critère rempli		Résultat : déploiement réseau	Part du CA généré par l'UGHP dans l'ensemble des retombées de l'activité touristique du territoire (PAA)
	2 Enjeux stratégiques	<ul style="list-style-type: none"> Qualité / Transitions / Animation (a minima 2 > 1 pts) Projet générateur de ressources et d'emplois Projet en capacité à être pérennisé et reposant sur un modèle économique viable 	1pts par critère rempli		Réalisation 1 :	Satisfaction des touristes ayant été référencés par l'OT ou équipements touristiques du territoire Enquêtes de satisfaction clientèles
	3 Avancement opérationnel	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre sur la durée du plan d'action 2022-2026 Maturité technique du projet et/ou ingénierie disponible Maturité financière du projet (financements acquis ou pré fléchés) 	MEO >2023 : 0pts MEO 2023-2026 : 1pts MEO<2023 : 2pts		Réalisation 2	Nombre de supports marketing produits en lien direct avec les marques touristiques de PAA

		Critères	Indicateurs			
		Définition	Méthodologie		Définition	Méthodologie
C	1 Opération structurante	<ul style="list-style-type: none"> Vise un rayonnement extra communal / Intercommunal Porte sur la structuration d'une filière stratégique Développe un équipement inter communal Consolide un pôle structurant (ACV, PVD) et/ ou une stratégie de PAA 	1pts par critère rempli		Résultat : déploiement réseau	Fréquentation annuelle compilée sur les sites structurants de PAA
	2 Enjeux stratégiques	<ul style="list-style-type: none"> Qualité / Transitions / Animation (a minima 2 > 1 pts) Projet générateur de ressources et d'emplois Projet en capacité à être pérennisé et reposant sur un modèle économique viable 	1pts par critère rempli		Réalisation 1 : qualification / modernisation	Nombre de sites aménagés ou rénovés dans une optique de modernisation ou qualification d'une offre touristique
	3 Avancement opérationnel	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre sur la durée du plan d'action 2022-2026 Maturité technique du projet et/ou ingénierie disponible Maturité financière du projet (financements acquis ou pré fléchés) 	MEO >2023 : 0pts MEO 2023-2026 : 1pts MEO<2023 : 2pts		Réalisation 2	Nombre et types de publics bénéficiaires des offres et produits qualifiés / modernisés

Notation /10

< 5 : non inscrit
5 : à discuter
> = 6 : inscrit

REÇU EN PREFECTURE

le 15/12/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20221207-30_07122022

AXE 3 IMPULSER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS L'ÉCONOMIE DU TERRITOIRE

A : S'engager dans l'animation territoriale

Précisions objectifs stratégiques et enjeux pour le territoire

- Sensibiliser les particuliers à la consommation responsable
- Accompagner l'évolution des pratiques auprès de l'ensemble des acteurs économiques
- Promouvoir les acteurs de l'économie circulaire

Objectifs opérationnels & spécifiques

- Intégrer les démarches de réemploi, réparation, réutilisation, partage dans les habitudes de consommation
- Orienter les comportements vers une consommation qualitative et fonctionnelle
- Créer du lien entre les entreprises
- Inciter à l'engagement dans des démarches de qualité vis-à-vis de la transition écologique
- Favoriser les projets privés porteurs de valeurs de l'économie circulaire
- Soutenir les acteurs économiques engagés dans les circuits courts alimentaires

Actions envisagées

Intitulé	Objectifs	Maîtrise d'œuvre	Période de mise en œuvre	Coût prévisionnel	Financements ciblés
1 Soutenir le développement des ressourceries sur le territoire, et coordonner leur déploiement avec la nécessité de réduction des tonnages en déchèterie (PLPDMA 5.2)	Intégrer les démarches de réemploi, réparation, réutilisation, partage dans les habitudes de consommation	PAA	PLPDMA (2022 - 2028)		Financements PLPDMA
2 Promouvoir les structures et événements autour de l'occasion (brocantes, vide-greniers, gratiférias,...)		PAA	PLPDMA (2022 - 2028)		Financements PLPDMA
2 Assurer la pérennisation du label GEOfood sur le territoire	Inciter à l'engagement dans des démarches de qualité vis-à-vis de la transition écologique	PAA	PCAET, PAT, COT (2022 - 2025)	Un poste suivi et animation label	Espace Valléen, COT, Espace Alpin, ADEME (Aide aux relais)
3 Animer des temps de formation et d'échanges sur le volet «offre» de l'économie circulaire : synergies inter-entreprises, éco-conception, réemploi,...		PAA	COT (2023 - 2025)	Un poste animateur territorial + prestations CCI et/ou asso/entreprise pour formations	COT, ADEME (Aide aux relais)
3 S'appuyer sur les entreprises moteur du territoire pour favoriser le dialogue sur la RSE et les bonnes pratiques environnementales	Créer du lien entre les entreprises	PAA	COT (2023 - 2025)	Un poste animateur territorial	COT, ADEME (Aide aux relais)
4 Promouvoir les solutions zéro-déchet et zéro-plastique au travers d'outils de communication valorisant les initiatives du territoire		PAA	PLPDMA (2022 - 2028)		Financements PLPDMA
4 Encourager les éco-événements via une charte d'engagement et le prêt d'un Kit	Orienter les comportements vers une consommation qualitative et fonctionnelle	PAA	PLPDMA (2022 - 2028)		Financements PLPDMA
5 Encourager le développement de lieux de vente directe des productions alimentaires		PAA	PCAET, PAT, COT (2022 - 2025)		LEADER
5 Coordonner les producteurs locaux pour faciliter l'approvisionnement local de la restauration hors domicile (y compris l'aide alimentaire)	Soutenir les acteurs économiques engagés dans les circuits courts	CD04 / PAA	PAT, COT (2022 - 2025)		PAT CD04, AMI Démonstrateurs territoriaux

REÇU EN PREFECTURE

le 15/12/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20221207-30_07122022

B : Développer les filières au regard de l'économie circulaire

Précisions objectifs stratégiques et enjeux pour le territoire

- Soutenir la transition agricole et alimentaire, impulsée par le Projet Alimentaire Territorial
- Accompagner les professionnels de secteurs cibles dans la transition de leur activité (tourisme, artisanat & commerce, BTP)
- Développer les productions et consommations d'énergies renouvelables locales

Objectifs opérationnels & spécifiques

- Faciliter le maintien et le développement d'une activité agricole de qualité, répondant aux enjeux écologiques
- Poursuivre le travail d'engagement et de mise en réseau pour favoriser les productions locales
- Appuyer la structuration des productions et transformations locales sur le territoire
- Mobiliser les professionnels de ces secteurs sur des piliers prioritaires de l'économie circulaire : la réduction des déchets et l'approvisionnement durable
- Travailler avec les acteurs de l'économie touristique sur les enjeux de la transition, et notamment l'adaptation aux changements climatiques
- Travailler avec la filière BTP sur l'intégration dans ses pratiques des enjeux écologiques
- Encourager la valorisation de matières via une filière méthanisation qui bénéficie au territoire
- Viser un déploiement des énergies renouvelables qui respecte la qualité paysagère et environnementale du territoire

Actions envisagées

	Intitulé	Objectifs	Maîtrise d'œuvre	Période de mise en œuvre	Coût prévisionnel	Financements ciblés
1	Appuyer la création d'un équipement structurant porteur de solutions en matière de transition énergétique, agricole et de déchets	Encourager la valorisation de matières via une filière méthanisation qui bénéficie au territoire	EVE / PAA	En cours	Investissements et/ou part au capital	
1	Nourrir un schéma de déploiement des énergies renouvelables et favoriser un déploiement sur le foncier public qui répond aux besoins et enjeux fixés à l'échelle départementale, en intégrant les nécessités de protection de l'environnement	Viser un déploiement des énergies renouvelables qui respecte la qualité paysagère et environnementale du territoire	PAA	En cours (objectifs régionaux)	RH SME	
2	Accompagner les stations de ski dans leur résilience face aux changements climatiques	Travailler avec les acteurs de l'économie touristique sur les enjeux de la transition, et notamment l'adaptation aux changements climatiques	CD04	Contrat Avenir Montagne (dates ?)		Contrat Avenir Montagne
2	Accompagner l'amélioration des pratiques des hébergeurs via l'engagement des géopartenaires sur les 17 ODD, et leur contrôle et suivi				Un poste suivi et animation	Espace valléen ?
3	Suivre et soutenir l'approvisionnement en énergie renouvelable locale (développer les réseaux de chaleur ou les centrales PV)		SDE 04 / COFOR	En cours		ADEME et Banque des territoires
3	Encourager les professionnels des secteurs prioritaires via une charte d'engagement sur les déchets	Mobiliser les professionnels de ces secteurs sur des piliers prioritaires de l'économie circulaire : la réduction des déchets et l'approvisionnement durable	PAA	PLPDMA (2022 - 2028)		Financements PLPDMA
3	Mobiliser les professionnels sur la lutte contre le gaspillage alimentaire, à travers des outils fournis par le Réseau des Villes Anti-Gaspi		PAA / Too Good To Go	PAT (2022 - 2025)		Financements PAT, PLPDMA, ADEME (aide aux relais) -> lien avec l'action de création de lien entre entreprises sous-axe A
3	Poursuivre les collaborations avec les structures porteuses de l'agriculture durable et locale	Poursuivre le travail d'engagement et de mise en réseau pour favoriser les productions locales	PAA / GR CIVAM	PAT (2022 - 2025)	Pérennisation annuelle du soutien financier à De Ferme en Ferme (1000 €)	
4	Soutenir le développement de filières stratégiques pour l'avenir comme les légumineuses	Appuyer la structuration des productions et transformations locales sur le territoire	PAA	PAT (2022 - 2025)	Investissements Maison de Produits de Pays, abattoirs, ateliers de transformation	LEADER ; ?
4	Soutenir le développement de filières stratégiques pour l'avenir comme les légumineuses	Faciliter le maintien et le développement d'une activité agricole de qualité, répondant aux enjeux écologiques	PAA	PAT (2022 - 2025)	RH service dev éco	
4	Organiser une campagne de sensibilisation des professionnels du BTP : obligations, coûts évités, filières de recyclage et de réemploi existantes sur le territoire	Travailler avec la filière BTP sur l'intégration dans ses pratiques des enjeux écologiques	PAA	PLPDMA (2022 - 2028)	RH service déchets OU un poste suivi et animation économie circulaire	Financements PLPDMA, COT, ADEME (aide aux relais) -> lien avec l'action de création de lien entre entreprises sous-axe A
5	Favoriser le déploiement du photovoltaïque sur le foncier privé auprès de secteurs cibles, en répondant aux besoins fixés à l'échelle départementale et aux enjeux sur la protection de l'environnement	Viser un déploiement des énergies renouvelables qui respecte la qualité paysagère et environnementale du territoire	PAA	Objectifs régionaux	RH SME ?	
5	Accueillir les projets d'énergie citoyenne		PAA / Energ'éthique / Enercoop	Objectifs régionaux	Part de son capital d'un projet	REÇU EN PREFECTURE le 15/12/2022

**Précisions objectifs stratégiques
et enjeux pour le territoire**

- Impulser la transition écologique du territoire par l'éco-exemplarité des collectivités
- Assurer le développement économique du territoire sur des modes de déplacements moins carbonnés
- Encourager la transition énergétique pour les bâtiments privés

Objectifs opérationnels & spécifiques

- Engager Provence Alpes Agglomération et ses communes membres dans des pratiques écologiques exemplaires et favorables à l'économie du territoire
- Développer des solutions d'économie circulaire dans les services de Provence Alpes Agglomération
- Favoriser la mobilité alternative à la voiture individuelle et déployer le numérique utile à la réduction des déplacements (démobilité)
- S'appuyer sur les acteurs experts locaux pour inciter à la rénovation énergétique de l'habitat et des petites entreprises

Actions envisagées

Intitulé	Objectifs	Maîtrise d'œuvre	Période de mise en œuvre	Coût prévisionnel	Financements ciblés
1 Nourrir le schéma directeur des IRVE (études puis mise en place d'E-bornes sur 1200 bornes recharges de véhicules électriques sur le 04)	Favoriser la mobilité alternative à la voiture individuelle et déployer le numérique utile à la réduction des déplacements	SDE04	En cours		SDE 04 / Collectivités
1 Pérenniser le Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique après la fin du programme	S'appuyer sur les acteurs experts locaux pour inciter à la rénovation énergétique de l'habitat et des petites entreprises	CD04 / PAA	A partir de 2023	18 000 € / an	
1 Répondre à l'obligation de rénovations sur les bâtiments de plus de 1000 m ² par l'élaboration d'un programme pluriannuel de travaux bénéfique aux entreprises du territoire	Engager PAA et ses communes membres dans des pratiques écologiques exemplaires et favorables à l'économie du territoire	PAA	PCAET + obligation réglementaire		Plan de relance et/ou Banque des territoires
2 Développer les productions d'énergies renouvelables sur le patrimoine de PAA et ses communes et étudier les possibilités de sociétés d'économie mixte, afin de générer un profit à réinvestir dans les projets de transition écologique de la collectivité	Développer des solutions d'économie circulaire dans les services de PAA	PAA			ADEME (Fonds chaleur + Contrat patrimonial de développement des ENER thermiques) Caisse des dépôts
2 Achats durables : Intégrer des critères d'achats responsables dans la commande publique, partir du local et des écolabels		PAA	COT (2022 - 2025)	RH service transition écologique et marchés publics	COT
2 Etude sur la mobilité solidaire sur le carrefour Durance (déplacements domicile-service / domicile-santé / domicile-achat)		CCAS CASA			MACIF / Communes / PAA
3 Expérimentation d'un projet de mobilité partagée sur deux ans en lien avec les besoins des usagers	Favoriser la mobilité alternative à la voiture individuelle et déployer le numérique utile à la réduction des déplacements	PAA			LEADER
3 Installation d'équipements vélos sur 21 sites de PAA accueillant du public		PAA	2023		LEADER
4 Décarboner les véhicules sur des petites distances infra-départementales (LER)		Région Sud			Région Sud
4 Encourager à une utilisation raisonnée du numérique par la sensibilisation à la pollution numérique des élus/agents communaux et intercommunaux	Engager PAA et ses communes membres dans des pratiques écologiques exemplaires et favorables à l'économie du territoire	PAA	COT (2022 - 2025)	RH service transition écologique et informatique	COT

Critères de sélection et évaluatifs :

Indicateurs A

	Définition	Méthodologie
Résultat : services de PAA positionnés pour créer du lien entre les acteurs privés sur la transition écologique		
Réalisation 1 : Réduire le tonnage de déchets enfouis chaque année par le développement d'une consommation vertueuse	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de structures et événements sur l'occasion chaque année Nombre d'éco-événements chaque année 	Suivi dans le cadre du PLPDMA
Réalisation 2 : Multiplier les liens inter-entreprises sur les sujets de la transition écologique	<ul style="list-style-type: none"> Création d'un poste d'animation dans le service dev éco Nombre de réunions annuelles des entreprises 	Suivi dans le cadre du COT
Réalisation 3 : Renforcer l'accès aux produits issus de l'économie circulaire	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de produits et exploitations labelisés GEOfood Nombre de points de vente 	Suivi dans le cadre du PAT

Indicateurs B

	Définition	Méthodologie
Résultat : filières stratégiques engagées dans la transition écologique		
Réalisation 1 : Développer l'économie alimentaire locale et de qualité	<ul style="list-style-type: none"> Pérennisation des réseaux du PAT Nombre de projets issus du PAT 	Suivi dans le cadre du PAT (notamment par la Chambre d'Agriculture)
Réalisation 2 : Soutenir les filières clés dans leur transition	<ul style="list-style-type: none"> Collectif d'entrepreneurs engagés dans les divers dispositifs Mobilisation des filières cibles 	Suivi par chaque dispositif (chartes d'engagement PLPDMA, géopartenaires, réseau PAT, etc)
Réalisation 3 : Multiplier les solutions d'énergies renouvelables au regard des capacités du territoire	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de projets d'EnR mis en place Emergence d'une solution de méthanisation Niveau de contribution de la collectivité à ces projets 	Suivi par le SME

Critères

	Définition	Méthodologie
1 Opération structurante	<ul style="list-style-type: none"> Vise un rayonnement extra communal / Intercommunal Porte sur la structuration d'une filière stratégique Développe un équipement inter communal Consolide un pôle structurant (ACV, PVD) et/ ou une stratégie de PAA 	1pts par critère rempli
2 Enjeux stratégiques	<ul style="list-style-type: none"> Qualité / Transitions / Animation (a minima 2 > 1 pts) Projet générateur de ressources et d'emplois Projet en capacité à être pérennisé et reposant sur un modèle économique viable 	1pts par critère rempli
3 Avancement opérationnel	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre sur la durée du plan d'action 2022-2026 Maturité technique du projet et/ou ingénierie disponible Maturité financière du projet (financements acquis ou pré fléchés) 	MEO >2023 : 0pts MEO 2023-2026 : 1pts MEO<2023 : 2pts

Notation /10

< 5 : non inscrit
5 : à discuter
> = 6 : inscrit

Indicateurs C

	Définition	Méthodologie
Résultat : territoire engagé pour réduire son empreinte carbone		
Réalisation 1 : collectivité éco-responsable	<ul style="list-style-type: none"> Engagement de travaux de rénovation du décret tertiaire Pérennisation de pratiques écoresponsabilités (achats, numérique) 	Suivi dans le cadre du COT (SME et service transition écologique)
Réalisation 2 : accent mis sur la mobilité décarbonnée	<ul style="list-style-type: none"> Création d'un poste d'animation dans le service dev éco Nombre de réunions annuelles des entreprises 	Suivi par la chargée de mission Mobilité
Réalisation 3 : accent mis sur la rénovation énergétique	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de produits et exploitations labelisés GEOfood Nombre de points de vente 	Suivi dans le cadre du COT (SME et service transition

REÇU EN PREFECTURE

le 15/12/2022

STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

Application agréée E-legalexit.com

99_DE-004-200067437-20221207-30_07122022

AXE 4 SOUTENIR L'ÉCONOMIE PRODUCTIVE À TRAVERS LA MONTÉE EN QUALITÉ DE L'ACCUEIL ET DE L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

A : Accompagnement

Précisions objectifs stratégiques et enjeux pour le territoire

- Répondre aux besoins en accompagnement des entreprises productives (foncier, immobilier, RH, services, financements)
- Structurer l'offre d'accompagnement des porteurs de projet sur le territoire
- Soutenir la création d'emplois dans le secteur privé

Objectifs opérationnels & spécifiques

- Fédérer les entreprises vertueuses pour les attirer sur le territoire (FA40-PCAET)
- Recherche foncière et immobilière, recrutement, financement
- identifier les acteurs de l'accompagnement et accompagner le déploiement de leur offre sur le territoire
- Animer une offre de formation axée sur les métiers en tension dans le secteur industriels et mettre en lien les acteurs publics/privés

Actions envisagées

Intitulé	Objectifs	Maîtrise d'œuvre	Période de mise en œuvre	Coût prévisionnel	Financements ciblés	
1	BDD foncière et immobilière, opérations de recrutement à l'échelle des ZAE, veille et accompagnement au montage de dossier de financement des entreprises.	Répondre aux besoins en accompagnement des entreprises productives (foncier, immobilier, RH, services, financements)	AD04	2022-2026	46 000 €	fonds propres PAA
2	Fabrique à entreprendre/ parcours du créateur, focus transmission	structurer l'offre d'accompagnement des porteurs de projet sur le territoire	Initiative/PAA	2022-2025	120 000 €	AAP BPI / AAP Fabrique de territoire
3	Développer la prestation RH collective autour des entreprises ayant un besoin en accompagnement	Soutenir la création d'emplois dans le secteur privé	DDESPP	2022 - 2026	A définir	dispositif Etat
4	Animer un forum annuel de l'emploi à DLB	Soutenir la création d'emplois dans le secteur privé	Pôle Emploi/ville de digne/PAA	2023 -2026	A définir	dispositif Pôle Emploi
5	Candidater au label parc+ de l'ARPE / Se doter d'une stratégie de développement des ZAE basée sur des critères de sélection (entreprises vertueuse)	Répondre aux besoins en accompagnement des entreprises productives (foncier, immobilier, RH, services, financements)	PAA	2023	rh	fonds propres PAA
6	Accompagnement des entreprises par un chargé de mission ZAE sur l'ensemble du département	Répondre aux besoins en accompagnement des entreprises productives (foncier, immobilier, RH, services, financements)	PAA/CCI	2023	rh/ prestation CCI?	fonds propres PAA

B: Structuration de filières

Précisions objectifs stratégiques et enjeux pour le territoire

- Structurer les filières stratégiques du territoire : Agriculture, bois, enr, chimie, saveurs/senteurs
- Aménager et requalifier les ZAE en lien avec les problématiques foncières et les enjeux de TEE

Objectifs opérationnels & spécifiques

- Aménagement, requalification et commercialisation de la zone industrielle de la Cassine
- Valoriser et soutenir le développement de la plateforme de Saint Auban (Site industriel clé en main)
- Définir le volume foncier éco nécessaire et identifier les espaces à sanctuariser

Actions envisagées

	Intitulé	Objectifs	Maîtrise d'œuvre	Période de mise en œuvre	Coût prévisionnel	Financements ciblés
1	Amélioration de l'accessibilité et de la lisibilité de la zone (signalétique, voiries) / Etudes et aménagements de la zone	Aménager et requalifier les ZAE en lien avec les problématiques foncières et les enjeux de TEE	PAA	2022-2024	2,5 millions €	Budget annexe Cassine
2	Définir le volume foncier éco nécessaire et identifier les espaces à sanctuariser	Aménager et requalifier les ZAE en lien avec les problématiques foncières et les enjeux de TEE	PAA	2022 -2026	A définir	SCOT
3	Développement de la plate-forme industrielle de Saint-auban : Structurer une gouvernance, un processus et des outils / promouvoir une offre et définir une stratégie marketing / prospector sur la base d'une approche commerciale	Aménager et requalifier les ZAE en lien avec les problématiques foncières et les enjeux de TEE	Equipe Projet (Arkema/PAA/AD04)	2022 -2026	100000 €	A définir
4	Signalétique, voirie, services	Aménager et requalifier les ZAE en lien avec les problématiques foncières et les enjeux de TEE	PAA	2022 -2026	150000 €	budgets annexes ZA et budget général
5	Développer l'usage local du bois construction et énergie selon la stratégie définie dans la charte forestière (PCAET n°31), en particulier dans les constructions publiques (PCAET n°39)	Structurer les filières stratégiques du territoire : Agriculture, bois, enr, chimie, saveurs/senteurs	PAA	2022 -2024	120000 €	FEADER 16.7.2
6	Inventorier les espaces à potentiels / Dépolluer l'ancien incinérateur de Digne-Les-Bains / Accompagner la dépollution d'espaces sur le site d'Arkema/ inciter les propriétaires privés à optimiser la conso foncière	Aménager et requalifier les ZAE en lien avec les problématiques foncières et les enjeux de TEE	PAA/communes	2022 -2026	A définir	fond friche

REÇU EN PREFECTURE

le 15/12/2022

Application agréée E-legalite.com

STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

99_DE-004-200067437-20221207-30_07122022

C : Promotion - Prospection

Précisions objectifs stratégiques et enjeux pour le territoire

- Promouvoir l'attractivité territoriale du Val de Durance, notamment au travers du dispositif Territoire d'Industrie et du label site industriel clé en main
- Attirer de nouvelles entreprises productives

Objectifs opérationnels & spécifiques

- Travailler l'identité industrielle du territoire (marketing territorial)
- Promouvoir les savoirs faire industriels du territoire
- Pérenniser et conforter le label site clé en main sur le territoire de PAA
- Développer la qualité des ZAE vitrines sur l'industrie (cassine et Arkema)
- Définir une stratégie de prospection conforme aux objectifs d'emplois, de VA et de TEE

Actions envisagées

Intitulé	Objectifs	Maîtrise d'œuvre	Période de mise en œuvre	Coût prévisionnel	Financements ciblés
1 Campagne de prospection annuelle AD 04	Attirer de nouvelles entreprises productives	AD 04	2022 - 2026	47000 €	Fonds propres
2 Maintien du label site industriel clé en mains, obtention du label pour la cassine	Promouvoir l'attractivité territoriale du Val de Durance, notamment au travers du dispositif Territoire d'Industrie et du label site industriel clé en main	PAA	2022 - 2026		RH
3 travailler l'identité industrielle du territoire (marketing territorial)	Promouvoir l'attractivité territoriale du Val de Durance, notamment au travers du dispositif Territoire d'Industrie et du label site industriel clé en main	PAA	2022 - 2026	30000 €	A définir
4 promouvoir les savoirs faire industriels du territoire	Promouvoir l'attractivité territoriale du Val de Durance, notamment au travers du dispositif Territoire d'Industrie et du label site industriel clé en main	Pôle emploi/PAA	2022 - 2026		RH +cout événement
5	développer la qualité des ZAE vitrines sur l'industrie (cassine et Arkema	PAA	2022 - 2026		

Critères de sélection et évaluatifs :

	Critères	Indicateurs
	Définition	Méthodologie
1 Opération structurante	<ul style="list-style-type: none"> Vise un rayonnement extra communal / Intercommunal Porte sur la structuration d'une filière stratégique Développe un équipement inter communal Consolide un pôle structurant (ACV, PVD) et/ ou une stratégie de PAA 	1pts par critère rempli
	<ul style="list-style-type: none"> Qualité / Transitions / Animation (a minima 2 > 1 pts) Projet générateur de ressources et d'emplois Projet en capacité à être pérennisé et reposant sur un modèle économique viable 	1pts par critère rempli
	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre sur la durée du plan d'action 2022-2026 Maturité technique du projet et/ou ingénierie disponible Maturité financière du projet (financements acquis ou pré fléchés) 	MEO >2023 : 0pts MEO 2023-2026 : 1pts MEO<2023 : 2pts
Notation /10		< 5 : non inscrit 5 : à discuter > = 6 : inscrit
2 Enjeux stratégiques		
3 Avancement opérationnel		
		Réalisation 3



Infos contacts

Provence Alpes Agglomération
Service Ingénierie
4 rue Klein – BP 90153
04990 Digne-les-Bains Cedex

REÇU EN PREFECTURE

le 15/12/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20221207-30_07122022